

Comptes annuels

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025

FORVIS MAZARS

109 Rue TETE D'OR

69006 LYON

Tél. 04.26.84.52.52.

Fax. 04.26.84.52.59.

APE : 6920Z -

Siret : 35149764900084



FORVIS MAZARS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
109 Rue TETE D'OR

69006 LYON

Tél : 04.26.84.52.52.

Fax : 04.26.84.52.59.

Courriel :

Web :

 Sommaire

Etats de synthèse	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Annexe	7
Règles et méthodes comptables	8
Notes sur le bilan	11
Notes sur le compte de résultat	21
Autres informations	24
Etats détaillés	27
Bilan détaillé	28
Compte de résultat détaillé	32
Documents de gestion	37
Liasse fiscale	46
Documents complémentaires	93



Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2025	Net 31/08/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	19 992	19 992		2 814
Fonds commercial (1)	5 773 672		5 773 672	5 773 672
Autres immobilisations incorporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	3 198 990	1 336 933	1 862 057	2 147 835
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	10 844 799		10 844 799	10 665 485
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	729 478		729 478	698 990
Autres immobilisations financières	311 382		311 382	301 664
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	20 878 313	1 356 925	19 521 388	19 590 460
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	1 940 046		1 940 046	2 637 292
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	62 052		62 052	193 311
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	7 586 700	626 112	6 960 588	6 881 968
Autres créances	3 449 499		3 449 499	1 989 291
Charges constatées d'avance (3)	243 866		243 866	23 696
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	97 305		97 305	258 097
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 379 467	626 112	12 753 355	11 983 656
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion et différence d'évaluation - actif				
TOTAL GENERAL	34 257 780	1 983 037	32 274 743	31 574 116
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

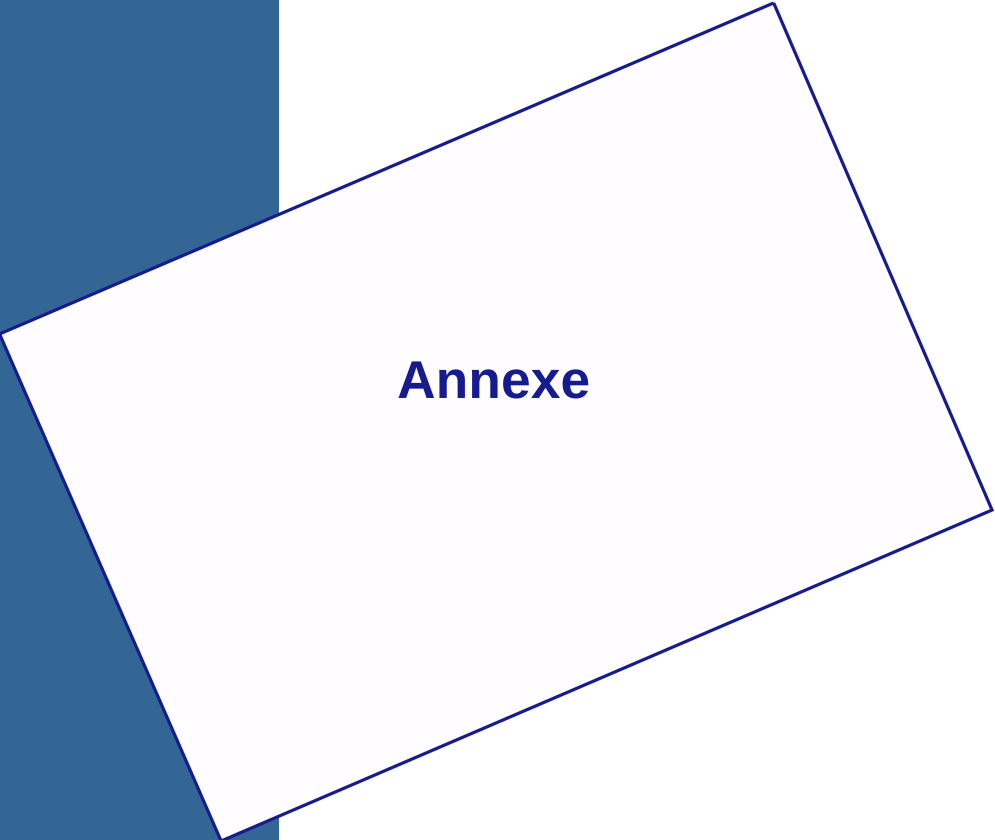
	31/08/2025	31/08/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 986 008	5 986 008
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	61 811	61 811
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	598 601	598 601
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	966	966
Autres réserves	551 726	551 726
Report à nouveau		-805 000
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	4 008 248	3 992 961
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11 207 360	10 387 073
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	792 562	892 562
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	792 562	892 562
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 860 395	6 004 274
Emprunts et dettes financières diverses (3)		2 886 002
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	220 511	197 643
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 314 210	2 187 248
Dettes fiscales et sociales	8 905 249	8 975 284
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		40 976
Autres dettes	3 974 457	3 054
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	20 274 821	20 294 481
Ecart de conversion et différence d'évaluation - passif		
TOTAL GENERAL	32 274 743	31 574 116
(1) Dont à plus d'un an (a)	3 675 440	4 874 014
(1) Dont à moins d'un an (a)	16 378 870	15 222 825
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	641	580
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Hors France	31/08/2025	31/08/2024
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	42 771 279	251 266	43 022 545	40 494 992
Chiffre d'affaires net	42 771 279	251 266	43 022 545	40 494 992
Production stockée			-697 246	1 350 564
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations. et provisions			668 877	781 860
Produits des cessions d'immobilisations				
Autres produits			898	479
Total produits d'exploitation (I)			42 995 074	42 627 895
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			13 411 439	14 002 958
Impôts, taxes et versements assimilés			516 594	493 035
Salaires			16 932 171	16 309 032
Cotisations sociales			6 829 843	6 383 238
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			364 217	354 552
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			523 733	323 604
Dotations aux provisions			70 000	410 000
Valeurs comptables des immobilisations cédées				
Autres charges			94 717	35 661
Total charges d'exploitation (II)			38 742 713	38 312 082
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			4 252 360	4 315 814
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			1 436 257	1 327 259
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			59 669	74 993
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change			287	10 762
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total produits financiers (V)			1 496 213	1 413 014
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			310 466	336 916
Différences négatives de change			2 386	5 796
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			312 853	342 713
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			1 183 360	1 070 301
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			5 435 720	5 386 115

Compte de résultat (suite)

	31/08/2025	31/08/2024
Produits exceptionnels (VII)		656
Charges exceptionnelles (VIII)		80
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		576
Participation des salariés aux résultats (IX)	595 988	595 923
Impôts sur les bénéfices (X)	831 484	797 806
Total des produits (I+III+V+VII)	44 491 286	44 041 565
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	40 483 038	40 048 603
BENEFICE OU PERTE	4 008 248	3 992 961
(3) Dont produits concernant les entités liées	1 495 926	74 950
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	151 905	191 878



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : FORVIS MAZARS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 32 274 743 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 4 008 248 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/10/2025.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/08/2025 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règlement ANC 2022-06

La Société a décidé d'appliquer par anticipation le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers pour établir ses comptes annuels à compter de l'exercice comptable 2024/2025 ouvert au 1er septembre 2024.

Contrat de Centralisation de trésorerie :

La société a conclu un contrat de centralisation de trésorerie avec la société Forvis Mazars SA (Siren 784 824 153), mettant en place une remontée quotidienne de la trésorerie via un compte reflet ayant pour contrepartie un compte courant vis-à-vis de Forvis Mazars SA. Le solde du compte bancaire est présenté à l'actif du bilan au poste « Autres créances » en cas de solde comptable débiteur et réciproquement au passif du bilan au poste « Autres dettes » en cas de solde comptable créditeur.

Au 31 août 2025, ce solde s'élève à 3 012 451 euros et est donc inclus dans le poste « Autres Créances ».

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Travaux en cours :

Les travaux en cours incluent les prestations de services rendues et non encore facturées.

L'estimation des travaux en cours et donc des produits liés aux prestations de services rendus est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer en fonction du degré d'avancement de la mission.

Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxe.

Les produits constatés d'avance et les travaux en cours font l'objet d'une compensation dans la présentation au bilan.

Ainsi, le solde net de ces deux éléments est présenté à la clôture de l'exercice au poste En-cours de production (biens et services) dans le cas où le solde est débiteur et au poste Produits constatés d'avance dans le cas où le solde est créditeur.

Règles et méthodes comptables

La contrepartie au titre de la variation de ces éléments par rapport à l'exercice précédent figure aux postes Production stockée et Production vendue (services) du Compte de résultat.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	5 773 672			5 773 672
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 992			19 992
Immobilisations incorporelles	5 793 664			5 793 664
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 221 932	45 813		2 267 745
- Matériel de transport	109 174	10 971		120 145
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	792 259	18 841		811 100
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 123 365	75 625		3 198 990
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	10 665 485	179 314		10 844 799
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 000 654	67 072	26 866	1 040 860
Immobilisations financières	11 666 140	246 386	26 866	11 885 659
ACTIF IMMOBILISE	20 583 169	322 011	26 866	20 878 313

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		75 625	246 386	322 011
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		75 625	246 386	322 011
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			26 866	26 866
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			26 866	26 866

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2025
Éléments achetés	3 925 318
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	1 848 353
Total	5 773 672

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU FORVIS MAZARS SAFIREC 73290 LA MOTTE SERVOLE	205 550	1 007 078	100,00	-486 823
SAS FORVIS MAZARS 26011 VALENCE CEDEX	1 575 000	2 055 029	100,00	205 864
SAS FORVIS MAZARS CDM 38920 CROLLES	272 000	305 733	100,00	39 093
SAS FORVIS MAZARS CONSEIL FINANCE 69006 LYON 6	10 000	277 721	100,00	207 792
SAS FORVIS MAZARS 38170 SEYSSINET PARISET	256 114	820 213	100,00	422 076
SAS FORVIS MAZARS 74940 ANNECY LE VIEUX	452 240	1 467 470	100,00	92 176
FORVIS MAZARS ENTREPRENEURS 38170 SEYSSINET PARI	100 000	655 983	100,00	338 071
FORVIS MAZARS ENTREPRENEURS 69006 LYON 06	1 143 000	1 461 134	100,00	217 443
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	10 844 798	10 844 798			1 436 254
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 178	2 814		19 992
Immobilisations incorporelles	17 178	2 814		19 992
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	653 425	237 917		891 342
- Matériel de transport	54 018	34 674		88 692
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	268 087	88 812		356 899
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	975 530	361 403		1 336 933
ACTIF IMMOBILISE	992 708	364 217		1 356 925

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 12 320 925 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :	1 040 860		1 040 860
Prêts	729 478		729 478
Autres	311 382		311 382
Créances de l'actif circulant :	11 280 065	11 280 065	
Créances Clients et Comptes rattachés	7 586 700	7 586 700	
Autres	3 449 499	3 449 499	
Charges constatées d'avance	243 866	243 866	
Total	12 320 925	11 280 065	1 040 860
Prêts accordés en cours d'exercice	57 354		
Prêts récupérés en cours d'exercice	26 866		

Produits à recevoir

	Montant
Clients fae hors groupe	120 000
Clients fae groupe	1 949 783
Fournisseurs - rrr à obtenir	72 126
Autres organismes sociaux produits	81 202
Total	2 223 110

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	601 257	523 733	498 877	626 112
Total	601 257	523 733	498 877	626 112
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		523 733	498 877	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 986 008,05 euros décomposé en 332 556 titres d'une valeur nominale de 18,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	332 556	18,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	332 556	18,00

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 18/12/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	3 992 961
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	3 992 961
Affectations aux réserves	
Distributions	3 992 961
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	3 992 961

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2025
Capital	5 986 008				5 986 008
Primes d'émission	61 811				61 811
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	598 601				598 601
Réserves générales	551 726				551 726
Réserves réglementées	966				966
Report à Nouveau	-805 000			-805 000	
Résultat de l'exercice	3 992 961	-3 992 961	4 008 248		4 008 248
Dividendes		3 992 961			
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	10 387 073		4 008 248	-805 000	11 207 360

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	640 000	70 000	170 000		540 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	252 562				252 562
Total	892 562	70 000	170 000		792 562
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		70 000	170 000		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 20 054 310 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	641	641		
- à plus de 1 an à l'origine	4 859 754	1 184 314	3 675 440	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	3 950 603	3 950 603		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 314 210	2 314 210		
Dettes fiscales et sociales	8 905 249	8 905 249		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	23 854	23 854		
Produits constatés d'avance				
Total	20 054 310	16 378 870	3 675 440	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	1 143 940			
(**) Dont envers Groupe et associés	3 950 603			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fnp hors groupe	1 597 150
Fournisseurs fnp intra groupe	84 757
Dettes provis. pr congés à payer	480 410
Primes de bilan cap	2 437 387
Dettes prov.s/rémun.variables	1 549 691
Charges sociales s/congés à payer	196 968
Charges sociales sur primes sur rem	715 832
Charges sociales s/interesst	118 990
Taxe d apprentissage	8 272
Contribution economique territorial	65 000
Taxe sur les véhicules de tourisme	13 927
Organic à payer	38 262
Total	7 306 646

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	243 866		
Total	243 866		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	38 458 543	251 266	38 709 809
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	4 312 736		4 312 736
TOTAL	42 771 279	251 266	43 022 545

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/08/2025	31/08/2024
Produits financiers de participation	1 436 257	1 327 259
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	59 669	74 993
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change	287	10 762
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	1 496 213	1 413 014
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	310 466	336 916
Différences négatives de change	2 386	5 796
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	312 853	342 713
Résultat financier	1 183 360	1 070 301

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	5 435 720	831 484	4 604 236
+ Résultat exceptionnel			
- Participations des salariés	595 988		595 988
Résultat comptable	4 839 732	831 484	4 008 248
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25% fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 2 273 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
Participation 2025	601 674
C3S - 2025	39 043
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	640 717
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
Participation 2024	595 923
C3S - 2024	35 704
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	631 627
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	2 273
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25%.	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 279 personnes dont 11 apprentis et 1 handicapé.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	263	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	17	
Ouvriers		
Total	279	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : FORVIS MAZARS

Forme : SA

Au capital de : 8 320 000 euros

Adresse du siège social :
45 Rue Kleber
92400 Levallois-Perret

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement de titres Mazars Galet Oldra	1 223 786
Autres engagements donnés	1 223 786
Total	1 223 786
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 355 120 euros

L'indemnité de départ volontaire à la retraite est définie par la convention collective des cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes. En cas de départ volontaire à l'âge de retraite, le salarié perçoit une indemnité de fin de carrière dont le montant est égal à 1/2 du dernier salaire mensuel à partir de 5 ans d'ancienneté dans le cabinet, et au-delà, cette indemnité est majorée de 1/10 de mois par année complète de présence.

Cette indemnité de fin de carrière est assujettie à charges sociales patronale et salariales.

Elle n'est plus exonérée d'impôt entre les mains du bénéficiaire depuis le 1er janvier 2010.

Elle est déterminée sur la base des éléments suivants :

Taux d'actualisation : 3,70%

Taux de croissance des salaires : 3,03%

Age de départ à la retraite : 65 ans

Taux de rotation du personnel : 18%

Table de taux de mortalité : INSEE TH-TF 2016-2018

Autres informations

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.



Etats détaillés

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/25	Net au 31/08/24
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
205000 – Logiciels	19 992		19 992	19 992
280500 – Amortis. logiciels		19 992	-19 992	-17 178
Concessions, brevets et droits assimilés	19 992	19 992		2 814
207000 – Fonds commercial	5 773 672		5 773 672	5 773 672
Fonds commercial	5 773 672		5 773 672	5 773 672
Immobilisations corporelles				
218100 – Instal.gales, agencet, aménagt.div.	2 267 745		2 267 745	2 221 932
218200 – Matériel de transport	120 145		120 145	109 174
218300 – Matériel de bureau & informatique	165 678		165 678	161 898
218400 – Mobilier	645 422		645 422	630 361
281810 – Amortis. instal. gales, agencet. div		891 342	-891 342	-653 425
281820 – Amortis. matériel de transport		88 692	-88 692	-54 018
281830 – Amortis. matér.bureau et informat.		130 738	-130 738	-101 175
281840 – Amortis. mobilier		226 161	-226 161	-166 912
Autres immobilisations corporelles	3 198 990	1 336 933	1 862 057	2 147 835
Immobilisations financières				
261000 – Titres de participation	10 844 799		10 844 799	10 665 485
Participations	10 844 799		10 844 799	10 665 485
274810 – Autres prêts	729 478		729 478	698 990
Prêts	729 478		729 478	698 990
275108 – Dépôts et caution.versés autres	311 382		311 382	301 664
Autres immobilisations financières	311 382		311 382	301 664
Total actif immobilisé (III)	20 878 313	1 356 925	19 521 388	19 590 460
Stocks et en-cours				
345000 – Prestations de services en cours	1 940 046		1 940 046	2 637 292
En cours de production	1 940 046		1 940 046	2 637 292
409100 – Fourn – avances & acptes versés	62 052		62 052	193 311
Avances / acomptes versés sur cdes	62 052		62 052	193 311
Créances				
411100 – Clients	3 445 074		3 445 074	3 648 938
416110 – Clients douteux	337 555		337 555	283 367
416130 – Clients douteux mazars creances ech	420 359		420 359	366 829
417000 – Clients intra-groupe	1 311 154		1 311 154	1 416 630
417500 – Clients partenaires	2 775		2 775	1 887
418110 – Clients fae hors groupe	120 000		120 000	150 476
418170 – Clients fae groupe	1 949 783		1 949 783	1 563 098
491000 – Provis. dépréc. comptes clients		626 112	-626 112	-549 257
Clients et comptes rattachés	7 586 700	626 112	6 960 588	6 881 968
409800 – Fournisseurs – rrr à obtenir	72 126		72 126	
421100 – Personnel – rémunérations dues				840
421110 – Cpam				55 567
438790 – Autres organismes sociaux produits	81 202		81 202	81 202
444000 – Etat – impôts sur les bénéfices				9 347
445662 – Tva déductible sur frais généraux	50 185		50 185	27 070
445860 – Tva sur factures non parvenues	233 535		233 535	161 279
451512 – Compte courant cash pooling hsbc	3 012 451		3 012 451	1 705 987
496700 – Provis. dépréc. autres cptes debit.				-52 000
Autres créances	3 449 499		3 449 499	1 989 291
486000 – Charges constatées d'avance	243 866		243 866	23 696

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/25	Net au 31/08/24
Charges constatées d'avance	243 866		243 866	23 696
Valeurs mobilières de placement				
5121AA – Anytime	2 757		2 757	
512CIC – Cic	90 014		90 014	176 388
512HSB – Hsbc	3 578		3 578	80 546
531000 – Caisses	956		956	1 163
Disponibilités	97 305		97 305	258 097
Total actif circulant (IV)	13 379 467	626 112	12 753 355	11 983 656
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	34 257 780	1 983 037	32 274 743	31 574 116

Bilan détaillé

	Net au 31/08/25	Net au 31/08/24
PASSIF		
101300 – Capital souscrit–appelé, versé	5 986 008	5 986 008
Capital (dont versé ...)	5 986 008	5 986 008
104200 – Primes de fusion	61 811	61 811
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	61 811	61 811
Réserves		
106110 – Réserve légale proprement dite	598 601	598 601
Réserve légale	598 601	598 601
106410 – Réserve pour + values à lt	966	966
Réserves réglementées	966	966
106800 – Autres réserves	551 726	551 726
Autres réserves	551 726	551 726
128000 – Acomptes sur les dividendes		-805 000
Report à nouveau		-805 000
Résultat de l'exercice	4 008 248	3 992 961
Total capitaux propres (I)	11 207 360	10 387 073
Total autres fonds propres (I bis)		
151100 – Provisions pour litiges	540 000	640 000
151800 – Autres provisions pour risques	252 562	252 562
Provisions pour risques	792 562	892 562
Total des provisions (II)	792 562	892 562
164000 – Emprunts auprès étab. de crédit	4 859 754	6 003 694
5121AA – Anytime		580
580000 – Virements internes	641	
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits	4 860 395	6 004 274
419100 – Clients – acomptes sur commandes	219 591	196 723
419120 – Règlements non lettrés	920	920
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	220 511	197 643
401100 – Fournisseurs	632 303	377 989
408110 – Fournisseurs fnp hors groupe	1 597 150	1 493 701
408170 – Fournisseurs fnp intra groupe	84 757	315 558
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 314 210	2 187 248
421000 – Personnel – rémunérations dues	32 981	163 411
421120 – Indemnités prévoyances	15 407	1 666
421400 – Frais de déplacement à rembourser	39 659	29 887
422000 – Comité d'entreprise	41 516	38 202
427000 – Personnel – oppositions	1 354	4 290
428200 – Dettes provis. pr congés à payer	480 410	609 108
428610 – Primes de bilan cap	2 437 387	2 360 607
428620 – Dettes prov.s/rémun.variables	1 549 691	1 547 555
Personnel	4 598 404	4 754 726
431000 – Sécurité sociale	627 461	646 376
437300 – Caisse de retraite	135 209	145 350
437340 – Cotisations article 83/39	8 884	21 101
437350 – Cavec	9 213	21 702
437400 – Mutuelle et prévoyance	84 454	137 194
437430 – Prevoyance cadre	774	774
437450 – Prevoyance previnter	49 658	56 202
437800 – Chèques restaurants	11 364	
437850 – Comité des oeuvres sociales	13 805	13 805
438200 – Charges sociales s/congés à payer	196 968	268 008

Bilan détaillé

	Net au 31/08/25	Net au 31/08/24
438601 – Charges sociales sur primes sur rem	715 832	716 885
438602 – Charges sociales s/interesst	118 990	119 241
Organismes sociaux	1 972 613	2 146 639
444000 – Etat – impôts sur les bénéfices	122 731	
Etat, Impôts sur les bénéfices	122 731	
445510 – Tva à décaisser	810 541	707 878
445772 – Tva collectee/services/19,6/encaiss	847 638	883 635
445861 – Tva déductible sur aar	12 021	
445870 – Tva sur factures à établir	344 964	285 596
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 015 163	1 877 109
442110 – Prélèvement la source	70 877	79 421
448601 – Taxe d'apprentissage	8 272	8 374
448604 – Contribution économique territorial	65 000	63 000
448605 – Taxe sur les véhicules de tourisme	13 927	8 918
448606 – Organic à payer	38 262	37 097
Autres dettes fiscales et sociales	196 338	196 810
Dettes fiscales et sociales	8 905 249	8 975 284
404000 – Fournisseurs d'immobilisations		40 976
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		40 976
451000 – Groupe	3 950 603	2 886 002
467000 – Autres comptes débiteurs/créditeurs	23 854	3 054
Autres dettes	3 974 457	2 889 056
Total des dettes (III)	20 274 821	20 294 481
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	32 274 743	31 574 116

Compte de résultat détaillé

	du 01/09/24 au 31/08/25 12 mois	du 01/09/23 au 31/08/24 12 mois
Produits d'exploitation		
706100 – Prestations de services–france	23 849 746,34	23 261 700,15
706101 – Prest. honoraires cross-org	8 313 642,68	7 617 766,89
706102 – Prest. honoraires ss-traitance	6 245 176,32	5 022 100,72
706103 – Prest. sociales recurrentes france	36 232,50	59 691,50
706104 – Prest. sociales except. france	10 835,00	21 698,00
706200 – Prestations de services – export	73 876,87	87 820,85
706300 – Prestations de services – ue	180 299,00	294 264,05
708400 – Mise à disposition de personnel	1 531 048,83	
708510 – Frais france	1 277 569,52	1 179 774,07
708511 – Pdts activites annexes frais france	218 896,99	198 291,18
708512 – Pdts activites annexes frais france	270 589,68	266 169,04
708513 – Produits activités annexes h3c	52 114,28	12 750,69
708520 – Frais export	316,02	2 294,28
708530 – Frais ue	2 226,00	1 664,68
708533 – Produits activites annexes frais h3	278,82	
708810 – Refacturation frais	681 330,98	875 051,65
708811 – Refacturation – ouvrages		1 261 967,09
708812 – Refact.france frais véhicule assoc.	35 095,60	9 264,95
708819 – Refacturations diverses france	248 999,18	322 722,03
708830 – Refact. cout des bur.x ue	-5 730,00	
Production vendue	43 022 544,61	40 494 991,82
Montant net du chiffre d'affaires	43 022 544,61	40 494 991,82
713400 – Variation encours product. services	-697 245,97	1 350 564,44
Production stockée	-697 245,97	1 350 564,44
781500 – Repris.s/provis.risques & charges	170 000,00	300 000,00
781740 – Repris.s/prov.dépréc. créances	446 877,13	334 317,68
781745 – Repris.s/prov.dépréc.aut.créances	52 000,00	
Reprises sur amort., dép. et provisions	668 877,13	634 317,68
758000 – Produits divers gestion courante	898,02	478,95
791900 – Autres transferts de charges d'expl		147 542,32
Autres produits	898,02	148 021,27
Total des produits d'exploitation (I)	42 995 073,79	42 627 895,21
Charges d'exploitation		
604100 – Sous traitance groupe france	1 831 448,84	2 028 074,65
604110 – Débours/ss-traitance groupe france	50 480,68	56 951,23
604200 – Sous-traitance hors groupe france	67 815,00	141 346,99
604210 – Débours/ss-traitance hg france	4 180,00	5 296,78
604300 – Sous traitance groupe international	49 013,40	160 926,92
604310 – Débours/ss traitance grpe internl	1 317,62	-427,36
604320 – Ss-tr. hn groupe international		21,42
604400 – Sous-traitance hors groupe internl	850,00	
604440 – Ss-tr. hn hors groupe intern us	5 903,11	
604500 – Ss-tr hn groupefrance – cross org	1 225 111,48	1 565 954,73
604510 – Ss-tr. frais groupe france – cross	29 592,16	29 576,22
604700 – Débours autres	233 250,77	117 393,62
606110 – Fournitures non stock. eau	3 216,13	2 807,20
606120 – Fournitures non stock edf-gdf	64 174,66	105 950,12
606131 – Fournitures non stockables carburan		498,15

Compte de résultat détaillé

	du 01/09/24 au 31/08/25 12 mois	du 01/09/23 au 31/08/24 12 mois
606132 – Fournit. 0 stock. carbur. loc. vehi	41 859,74	49 319,28
606301 – Fournitures d'entretien	1 101,36	1 114,69
606303 – Petit matériel informatique	26 394,96	41 997,20
606401 – Fournitures petit équipt de bureau	419,84	6 036,67
606402 – Fournitures d'imprimés		961,20
606404 – Fournitures informatiques	2 369,37	25 561,22
606409 – Autres fournitures administratives	19 558,10	10 956,93
606820 – Autres matieres et fournitures	18 563,12	19 035,70
611100 – Sous traitance generale	22 097,37	23 295,59
611210 – Carl prestations de coordination	739 489,00	717 202,00
611220 – Coût réseau france	966 881,86	925 350,00
611250 – Carl prest. de developpement	184 423,02	238 907,98
613200 – Locations immobilières	1 110 534,13	1 134 315,95
613500 – Locations mobilières	355 469,76	322 702,06
613509 – Autres locations mobilières	16 885,00	17 375,23
614000 – Charges locatives & copropriété	203 471,86	155 626,80
615201 – Reparations locaux professionnels	4 064,23	9 645,60
615209 – Entretien autres biens immobiliers	8 676,60	5 104,96
615505 – Entretien photocopieurs et fax	137,80	
615507 – Entretien et maintenance info	970 917,44	829 547,37
615508 – Entretien et maintenance logiciels	56 967,55	53 681,62
615509 – Entretien sur autres biens mobilier	2 268,97	5 306,16
615511 – Entretien carburant	24 428,89	7 648,25
615512 – Entretien vehicules associes (ndf)	26 840,75	25 517,22
616601 – Assurance responsabilite civile	88 792,00	93 101,00
616701 – Assurances vehicules en location as	69 957,47	46 949,48
616703 – Assurances mobiliers et materiels	22,78	
616800 – Primes d'assurance responsab. civil	2 118,66	-2 851,57
616901 – Assurances déplacements missions	40 006,38	29 145,21
616909 – Assurances autres	200,00	274,48
618101 – Documentation generale (ndf)	2 093,13	1 427,91
618102 – Documentation generale autres	1 839,79	3 024,67
618300 – Documentation technique	1 679,96	34 696,41
618500 – Frais de colloques, de séminaires	76 951,02	58 090,19
621102 – Personnel interimaire administratif	9 729,51	
621430 – Personnel detache ou prete groupe t	1 354 070,32	1 157 802,45
622610 – Honoraires cac	18 737,80	19 613,84
622621 – Honoraires juridiques	3 349,85	4 654,23
622629 – Honoraires avocat divers	40 785,73	59 073,58
622640 – Honoraires systeme information	5 500,00	5 500,00
622650 – Honoraires autres	321 407,23	371 616,18
622660 – Honoraires traduction		247,00
622690 – Honoraires autres	27 745,47	206 166,23
622701 – Frais d'actes	1 276,21	5 637,57
623100 – Annonces et insertions	2 085,00	2 300,00
623300 – Foires et expositions	2 777,27	3 357,27
623400 – Cadeaux à la clientèle	125 435,06	97 409,76
623600 – Catalogues et imprimés	729,50	220,00
623810 – Dons divers non deductibles	90 500,00	112 200,00
623820 – Dons divers deductibles	46 600,00	24 200,00
623830 – Dépenses de mecenat		2 188,66

Compte de résultat détaillé

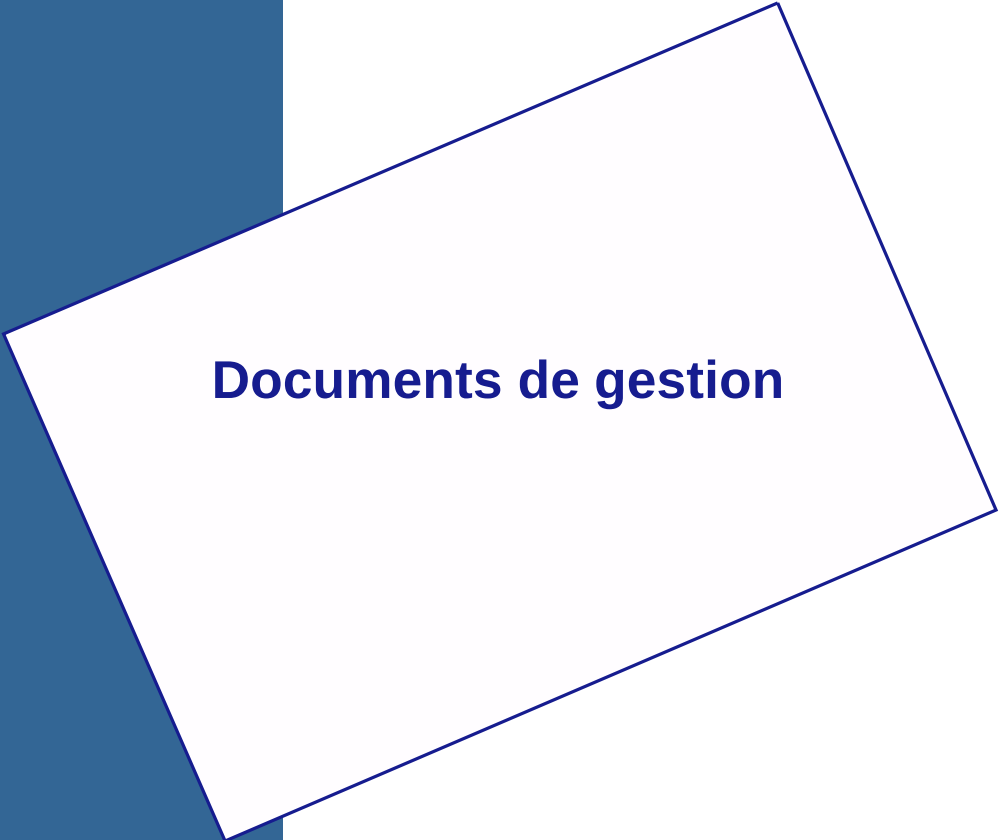
	du 01/09/24 au 31/08/25 12 mois	du 01/09/23 au 31/08/24 12 mois
623840 – Divers – sponsoring	8 000,00	
624410 – Transport administratif coursiers	9 438,15	1 231,25
625120 – Transport & déplcts du personnel	476 066,77	351 275,09
625130 – Transport et déplacement du personn	89 016,40	132 280,16
625140 – Transport et déplacement du personn	182 028,08	182 130,31
625610 – Autres frais de mission	690 531,95	856 885,46
625620 – Autres frais de mission (ndf)	139 918,92	122 463,70
625630 – Missions frais d'hébergement autres	35 324,07	20 087,92
625710 – Réceptions	34 083,89	51 752,61
625720 – Réceptions	254 231,00	255 084,55
625790 – Réceptions autres	4 648,83	105,36
626122 – Frais de telephones portables		96,00
626130 – Frais internet	576,00	566,83
626210 – Machine a affranchir	72 102,50	67 405,90
626230 – Autres frais postaux (ndf p	89,72	18,85
626290 – Autres frais postaux autres	12 124,00	8 826,18
627800 – Prestations de services bancaires	19 802,31	23 311,94
628120 – Cotisations ec	49 657,75	59 624,76
628121 – Cotisations oec stagiaires	2 510,00	1 638,00
628130 – Cotisations crcc	299 012,70	348 423,28
628140 – Pee frais de gestion	10 600,21	9 526,61
628163 – H3c contribution annuelle	100 619,02	125 271,85
628190 – Autres cotisations	38 648,76	14 637,36
628201 – Débarras, archivage	69 961,47	58 787,66
628202 – Nettoyage des locaux	90 203,30	89 409,32
628203 – Personnel exterieur securite et gar	1 373,09	669,74
628205 – Travaux de reprographie		2 107,00
628409 – Autres frais de recrutement de pers	16 305,31	42 715,67
Autres achats & charges externes	13 411 438,91	14 002 958,26
633340 – Participation employeur formation a	149 867,88	164 589,78
633500 – Taxe d'apprentissage (verst libér.)	100 624,46	95 291,24
635110 – Taxe professionnelle		137 130,00
635111 – Cfe	62 596,00	
635112 – Cvae	78 459,00	
635141 – Taxe véhicule de stés– associés	4 151,00	3 978,83
635142 – Taxe sur les vehicules des societes	19 504,00	9 655,59
635143 – Taxe/les vehic. des societes admin.	393,00	357,75
637100 – Contribution sociale de solidarité	39 043,00	35 704,27
637810 – Agefiph technique	61 956,00	46 328,00
Impôts, taxes et vers. assim.	516 594,34	493 035,46
641100 – Salaires appointements commissions	13 070 437,72	12 611 786,48
641200 – Congés payés	-128 697,97	27 183,14
641312 – Bonus n verses – tech.	200 950,62	182 017,74
641313 – Bonus n-1 verses – assoc	1 301 802,37	1 072 314,13
641314 – Primes exceptionnelles n versees –	4 750,00	20 000,00
641320 – Variation provision prime exception	2 135,86	-6 979,86
641321 – Primes exceptionnelles versees – te	3 750,00	18 335,18
641410 – Ind.licenciemt et transactionnelle	16 782,52	183 504,33
641420 – Indemnites expatriation assoc.		3 550,00
641430 – Indemnites depart a la retraite adm	169 828,50	
641450 – Indemnites compensatrices de cp/rtt	227 936,54	154 186,36

Compte de résultat détaillé

	du 01/09/24 au 31/08/25 12 mois	du 01/09/23 au 31/08/24 12 mois
641460 – Indemnités transactionnelles tech	83 211,00	113 610,88
641470 – Indemnités licenciement tech	64 724,25	
641490 – Avantages en nature	142 435,28	147 542,32
641499 – Transfert de charges assoc.	-142 435,28	
641500 – Supplément familial	40 946,86	
641610 – Intéressement	1 797 163,54	1 466 118,54
641620 – Variation provision intéressement a	76 448,72	315 863,13
Salaires	16 932 170,53	16 309 032,37
645100 – Cotisations à l'urssaf	4 937 432,71	4 435 854,50
645200 – Cotisations aux mutuelles	278 354,87	262 244,44
645310 – Cotisations retraites (cadres)	1 180 860,53	1 126 344,84
645350 – Cavec	58 378,30	64 310,39
645500 – Cotisations art.83 – arial	42 504,57	88 310,98
645860 – Variation chges sociales s/prov.cp	-71 039,39	11 960,60
645870 – Variation cs s/prov.primes	-1 053,37	7 839,37
645880 – Variation chges sociales s/intéress	-251,00	-13 288,39
647120 – Part patronale tickets restaurant t	255 534,00	188 160,00
647200 – Comité d'entreprise	40 161,11	48 804,44
647500 – Médecine du travail et pharmacie	36 999,25	39 589,40
648900 – Autres charges de personnel techniq	71 961,75	123 107,32
Cotisations sociales	6 829 843,33	6 383 237,89
Dotations aux amort. et aux dépréciations	887 949,19	678 156,24
681110 – Dot. amort. s/immobil. incorporel.	2 813,71	6 663,99
681121 – Dot.amort.installations & agencs	361 402,86	347 888,26
Sur immob. : dotations aux amort.	364 216,57	354 552,25
681740 – Dot. prov. dépréc. créances clients	523 732,62	271 603,99
681745 – Dot. prov. dépréc. autres créances		52 000,00
Sur actif circulant : dotations aux dép.	523 732,62	323 603,99
681500 – Dot. prov. risques & ch. exploit.	70 000,00	410 000,00
Dotations aux provisions	70 000,00	410 000,00
651100 – Redevances de marque carl	35 214,00	34 153,00
654100 – Pertes sur créances de l'exercice	59 383,47	1 140,00
658000 – Charges diverses gestion courante	119,54	368,28
Autres charges	94 717,01	35 661,28
Total des charges d'exploitation (II)	38 742 713,31	38 312 081,50
Résultat d'exploitation (I - II)	4 252 360,48	4 315 813,71
Quote-part sur op. faites en commun		
Produits financiers		
761100 – Revenus des titres de participation	1 436 257,00	1 327 259,22
De participations	1 436 257,00	1 327 259,22
768000 – Autres produits financiers	59 668,84	74 950,11
768900 – Autres produits financiers		43,11
Autres intérêts et produits assimilés	59 668,84	74 993,22
766000 – Gains de change	286,79	10 761,52
Différences positives de change	286,79	10 761,52
Total des produits financiers (V)	1 496 212,63	1 413 013,96
Charges financières		

Compte de résultat détaillé

	du 01/09/24 au 31/08/25 12 mois	du 01/09/23 au 31/08/24 12 mois
661160 – Intérêts sur emprunts et dettes	158 561,29	145 038,29
661500 – Intérêts comptes courants dépôts cr	151 905,00	191 878,00
Intérêts et charges assimilées	310 466,29	336 916,29
666000 – Pertes de change	2 386,35	5 796,21
Différences négatives de change	2 386,35	5 796,21
Total des charges financières (VI)	312 852,64	342 712,50
Résultat financier (V - VI)	1 183 359,99	1 070 301,46
Résultat courant (I - II + III - IV + V - VI)	5 435 720,47	5 386 115,17
775200 – Pds éléments corporels cédés		542,23
778800 – Produits exceptionnels divers		113,31
Produits exceptionnels (VII)		655,54
671220 – Amendes et penalites non deductible		80,00
Charges exceptionnelles (VIII)		80,00
Résultat exceptionnel (VII - VIII)		575,54
691000 – Participation des salariés	595 988,00	595 923,30
Participation des salariés (IX)	595 988,00	595 923,30
695100 – Impôts sur les benefices	941 291,00	939 186,00
695200 – Contribution additionnelle a l'impo	5 884,00	5 814,00
699820 – Crédit d'impôt famille	-58 280,00	-56 000,00
699830 – Credit impot mecenat	-54 300,00	-80 232,00
699840 – Credit impot flotte velo	-3 111,00	-10 962,00
Impôts sur les bénéfices (X)	831 484,00	797 806,00
Total des produits (I + III + V + VII)	44 491 286,42	44 041 564,71
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	40 483 037,95	40 048 603,30
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 008 248,47	3 992 961,41



Documents de gestion

Soldes Intermédiaires de Gestion

	du 01/09/24 au 31/08/25 12 mois	%	du 01/09/23 au 31/08/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
Marge commerciale						
Production vendue	43 022 544,61	101,65	40 494 991,82	96,77	2 527 552,79	6,24
Production stockée	-697 245,97	-1,65	1 350 564,44	3,23	-2 047 810,41	-151,63
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance	3 498 963,06	8,27	4 105 115,20	9,81	-606 152,14	-14,77
Marge de production	38 826 335,58	91,73	37 740 441,06	90,19	1 085 894,52	2,88
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	43 022 544,61	101,65	40 494 991,82	96,77	2 527 552,79	6,24
PRODUCTION DE L'EXERCICE	42 325 298,64	100,00	41 845 556,26	100,00	479 742,38	1,15
MARGE BRUTE GLOBALE	38 826 335,58	91,73	37 740 441,06	90,19	1 085 894,52	2,88
Autres achats et charges externes	9 912 475,85	23,42	9 897 843,06	23,65	14 632,79	0,15
VALEUR AJOUTEE	28 913 859,73	68,31	27 842 598,00	66,54	1 071 261,73	3,85
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés	516 594,34	1,22	493 035,46	1,18	23 558,88	4,78
Charges de personnel	23 762 013,86	56,14	22 692 270,26	54,23	1 069 743,60	4,71
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	4 635 251,53	10,95	4 657 292,28	11,13	-22 040,75	-0,47
Reprises s/ charges et Transferts	668 877,13	1,58	781 860,00	1,87	-112 982,87	-14,45
Autres produits	898,02		478,95		419,07	87,50
Dot. amortissements et provisions	957 949,19	2,26	1 088 156,24	2,60	-130 207,05	-11,97
Autres charges	94 717,01	0,22	35 661,28	0,09	59 055,73	165,60
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 252 360,48	10,05	4 315 813,71	10,31	-63 453,23	-1,47
Quote part résultat en commun						
Produits financiers	1 496 212,63	3,54	1 413 013,96	3,38	83 198,67	5,89
Charges financières	312 852,64	0,74	342 712,50	0,82	-29 859,86	-8,71
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	5 435 720,47	12,84	5 386 115,17	12,87	49 605,30	0,92
Produits exceptionnels			655,54		-655,54	-100,00
Charges exceptionnelles			80,00		-80,00	-100,00
Résultat exceptionnel			575,54		-575,54	-100,00
Participation des salariés	595 988,00	1,41	595 923,30	1,42	64,70	0,01
Impôts sur les bénéfices	831 484,00	1,96	797 806,00	1,91	33 678,00	4,22
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 008 248,47	9,47	3 992 961,41	9,54	15 287,06	0,38

Soldes Intermédiaires de Gestion détaillés

	du 01/09/24 au 31/08/25 12 mois	%	du 01/09/23 au 31/08/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Marge commerciale						
706100 – Prestations de services–france	23 849 746,34	56,35	23 261 700,15	55,59	588 046,19	2,53
706101 – Prest. honoraires cross-org	8 313 642,68	19,64	7 617 766,89	18,20	695 875,79	9,13
706102 – Prest. honoraires ss–traitance	6 245 176,32	14,76	5 022 100,72	12,00	1 223 075,60	24,35
706103 – Prest. sociales recurrentes france	36 232,50	0,09	59 691,50	0,14	-23 459,00	-39,30
706104 – Prest. sociales except. france	10 835,00	0,03	21 698,00	0,05	-10 863,00	-50,06
706200 – Prestations de services – export	73 876,87	0,17	87 820,85	0,21	-13 943,98	-15,88
706300 – Prestations de services – ue	180 299,00	0,43	294 264,05	0,70	-113 965,05	-38,73
708400 – Mise à disposition de personnel	1 531 048,83	3,62			1 531 048,83	
708510 – Frais france	1 277 569,52	3,02	1 179 774,07	2,82	97 795,45	8,29
708511 – Pdts activites annexes frais france	218 896,99	0,52	198 291,18	0,47	20 605,81	10,39
708512 – Pdts activites annexes frais france	270 589,68	0,64	266 169,04	0,64	4 420,64	1,66
708513 – Produits activités annexes h3c	52 114,28	0,12	12 750,69	0,03	39 363,59	308,72
708520 – Frais export	316,02		2 294,28	0,01	-1 978,26	-86,23
708530 – Frais ue	2 226,00	0,01	1 664,68		561,32	33,72
708533 – Produits activites annexes frais h3	278,82				278,82	
708810 – Refacturation frais	681 330,98	1,61	875 051,65	2,09	-193 720,67	-22,14
708811 – Refacturation – ouvrages			1 261 967,09	3,02	-1 261 967,09	-100,00
708812 – Refact.france frais véhicule assoc.	35 095,60	0,08	9 264,95	0,02	25 830,65	278,80
708819 – Refacturations diverses france	248 999,18	0,59	322 722,03	0,77	-73 722,85	-22,84
708830 – Refact. cout des bur.x ue	-5 730,00	-0,01			-5 730,00	
Production vendue	43 022 544,61	101,65	40 494 991,82	96,77	2 527 552,79	6,24
713400 – Variation encours product. services	-697 245,97	-1,65	1 350 564,44	3,23	-2 047 810,41	-151,63
Production stockée	-697 245,97	-1,65	1 350 564,44	3,23	-2 047 810,41	-151,63
604100 – Sous traitance groupe france	1 831 448,84	4,33	2 028 074,65	4,85	-196 625,81	-9,70
604110 – Débours/ss–traitance groupe france	50 480,68	0,12	56 951,23	0,14	-6 470,55	-11,36
604200 – Sous–traitance hors groupe france	67 815,00	0,16	141 346,99	0,34	-73 531,99	-52,02
604210 – Débours/ss–traitance hg france	4 180,00	0,01	5 296,78	0,01	-1 116,78	-21,08
604300 – Sous traitance groupe international	49 013,40	0,12	160 926,92	0,38	-111 913,52	-69,54
604310 – Débours/ss traitance grpe internl	1 317,62		-427,36		1 744,98	-408,32
604320 – Ss–tr. hn groupe international			21,42		-21,42	-100,00
604400 – Sous–traitance hors groupe internl	850,00				850,00	
604440 – Ss–tr. hn hors groupe intern us	5 903,11	0,01			5 903,11	
604500 – Ss–tr hn groupefrance – cross org	1 225 111,48	2,89	1 565 954,73	3,74	-340 843,25	-21,77
604510 – Ss–tr. frais groupe france – cross	29 592,16	0,07	29 576,22	0,07	15,94	0,05
604700 – Débours autres	233 250,77	0,55	117 393,62	0,28	115 857,15	98,69
Cie de matières et sous-traitance	3 498 963,06	8,27	4 105 115,20	9,81	-606 152,14	-14,77
Marge de production	38 826 335,58	91,73	37 740 441,06	90,19	1 085 894,52	2,88
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	43 022 544,61	101,65	40 494 991,82	96,77	2 527 552,79	6,24
PRODUCTION DE L'EXERCICE	42 325 298,64	100,00	41 845 556,26	100,00	479 742,38	1,15
MARGE BRUTE GLOBALE	38 826 335,58	91,73	37 740 441,06	90,19	1 085 894,52	2,88
606110 – Fournitures non stock. eau	3 216,13	0,01	2 807,20	0,01	408,93	14,57
606120 – Fournitures non stock edf–gdf	64 174,66	0,15	105 950,12	0,25	-41 775,46	-39,43
606131 – Fournitures non stockables carburan			498,15		-498,15	-100,00
606132 – Fournit. 0 stock. carbur. loc. vehi	41 859,74	0,10	49 319,28	0,12	-7 459,54	-15,12
606301 – Fournitures d'entretien	1 101,36		1 114,69		-13,33	-1,20

Soldes Intermédiaires de Gestion détaillés

	du 01/09/24 au 31/08/25 12 mois	%	du 01/09/23 au 31/08/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
606303 – Petit matériel informatique	26 394,96	0,06	41 997,20	0,10	-15 602,24	-37,15
606401 – Fournitures petit équipt de bureau	419,84		6 036,67	0,01	-5 616,83	-93,05
606402 – Fournitures d'imprimés			961,20		-961,20	-100,00
606404 – Fournitures informatiques	2 369,37	0,01	25 561,22	0,06	-23 191,85	-90,73
606409 – Autres fournitures administratives	19 558,10	0,05	10 956,93	0,03	8 601,17	78,50
606820 – Autres matieres et fournitures	18 563,12	0,04	19 035,70	0,05	-472,58	-2,48
611100 – Sous traitance generale	22 097,37	0,05	23 295,59	0,06	-1 198,22	-5,14
611210 – Carl prestations de coordination	739 489,00	1,75	717 202,00	1,71	22 287,00	3,11
611220 – Coût réseau france	966 881,86	2,28	925 350,00	2,21	41 531,86	4,49
611250 – Carl prest. de developpement	184 423,02	0,44	238 907,98	0,57	-54 484,96	-22,81
613200 – Locations immobilières	1 110 534,13	2,62	1 134 315,95	2,71	-23 781,82	-2,10
613500 – Locations mobilières	355 469,76	0,84	322 702,06	0,77	32 767,70	10,15
613509 – Autres locations mobilières	16 885,00	0,04	17 375,23	0,04	-490,23	-2,82
614000 – Charges locatives & copropriété	203 471,86	0,48	155 626,80	0,37	47 845,06	30,74
615201 – Reparations locaux professionnels	4 064,23	0,01	9 645,60	0,02	-5 581,37	-57,86
615209 – Entretien autres biens immobiliers	8 676,60	0,02	5 104,96	0,01	3 571,64	69,96
615505 – Entretien photocopieurs et fax	137,80				137,80	
615507 – Entretien et maintenance info	970 917,44	2,29	829 547,37	1,98	141 370,07	17,04
615508 – Entretien et maintenance logiciels	56 967,55	0,13	53 681,62	0,13	3 285,93	6,12
615509 – Entretien sur autres biens mobilier	2 268,97	0,01	5 306,16	0,01	-3 037,19	-57,24
615511 – Entretien carburant	24 428,89	0,06	7 648,25	0,02	16 780,64	219,40
615512 – Entretien vehicules associes (ndf)	26 840,75	0,06	25 517,22	0,06	1 323,53	5,19
616601 – Assurance responsabilite civile	88 792,00	0,21	93 101,00	0,22	-4 309,00	-4,63
616701 – Assurances vehicules en location as	69 957,47	0,17	46 949,48	0,11	23 007,99	49,01
616703 – Assurances mobiliers et materiels	22,78				22,78	
616800 – Primes d'assurance responsab. civil	2 118,66	0,01	-2 851,57	-0,01	4 970,23	-174,30
616901 – Assurances déplacements missions	40 006,38	0,09	29 145,21	0,07	10 861,17	37,27
616909 – Assurances autres	200,00		274,48		-74,48	-27,13
618101 – Documentation generale (ndf)	2 093,13		1 427,91		665,22	46,59
618102 – Documentation generale autres	1 839,79		3 024,67	0,01	-1 184,88	-39,17
618300 – Documentation technique	1 679,96		34 696,41	0,08	-33 016,45	-95,16
618500 – Frais de colloques, de séminaires	76 951,02	0,18	58 090,19	0,14	18 860,83	32,47
621102 – Personnel interimaire administratif	9 729,51	0,02			9 729,51	
621430 – Personnel detache ou prete groupe t	1 354 070,32	3,20	1 157 802,45	2,77	196 267,87	16,95
622610 – Honoraires cac	18 737,80	0,04	19 613,84	0,05	-876,04	-4,47
622621 – Honoraires juridiques	3 349,85	0,01	4 654,23	0,01	-1 304,38	-28,03
622629 – Honoraires avocat divers	40 785,73	0,10	59 073,58	0,14	-18 287,85	-30,96
622640 – Honoraires systeme information	5 500,00	0,01	5 500,00	0,01		
622650 – Honoraires autres	321 407,23	0,76	371 616,18	0,89	-50 208,95	-13,51
622660 – Honoraires traduction			247,00		-247,00	-100,00
622690 – Honoraires autres	27 745,47	0,07	206 166,23	0,49	-178 420,76	-86,54
622701 – Frais d'actes	1 276,21		5 637,57	0,01	-4 361,36	-77,36
623100 – Annonces et insertions	2 085,00		2 300,00	0,01	-215,00	-9,35
623300 – Foires et expositions	2 777,27	0,01	3 357,27	0,01	-580,00	-17,28
623400 – Cadeaux à la clientèle	125 435,06	0,30	97 409,76	0,23	28 025,30	28,77
623600 – Catalogues et imprimés	729,50		220,00		509,50	231,59
623810 – Dons divers non deductibles	90 500,00	0,21	112 200,00	0,27	-21 700,00	-19,34
623820 – Dons divers deductibles	46 600,00	0,11	24 200,00	0,06	22 400,00	92,56
623830 – Dépenses de mecenat			2 188,66	0,01	-2 188,66	-100,00
623840 – Divers – sponsoring	8 000,00	0,02			8 000,00	
624410 – Transport administratif coursiers	9 438,15	0,02	1 231,25		8 206,90	666,55

Soldes Intermédiaires de Gestion détaillés

	du 01/09/24 au 31/08/25 12 mois	%	du 01/09/23 au 31/08/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
625120 – Transport & déplcts du personnel	476 066,77	1,12	351 275,09	0,84	124 791,68	35,53
625130 – Transport et déplacement du personn	89 016,40	0,21	132 280,16	0,32	-43 263,76	-32,71
625140 – Transport et déplacement du personn	182 028,08	0,43	182 130,31	0,44	-102,23	-0,06
625610 – Autres frais de mission	690 531,95	1,63	856 885,46	2,05	-166 353,51	-19,41
625620 – Autres frais de mission (ndf)	139 918,92	0,33	122 463,70	0,29	17 455,22	14,25
625630 – Missions frais d'hébergement autres	35 324,07	0,08	20 087,92	0,05	15 236,15	75,85
625710 – Réceptions	34 083,89	0,08	51 752,61	0,12	-17 668,72	-34,14
625720 – Receptions	254 231,00	0,60	255 084,55	0,61	-853,55	-0,33
625790 – Receptions autres	4 648,83	0,01	105,36		4 543,47	NS
626122 – Frais de telephones portables			96,00		-96,00	-100,00
626130 – Frais internet	576,00		566,83		9,17	1,62
626210 – Machine a affranchir	72 102,50	0,17	67 405,90	0,16	4 696,60	6,97
626230 – Autres frais postaux (ndf p	89,72		18,85		70,87	375,97
626290 – Autres frais postaux autres	12 124,00	0,03	8 826,18	0,02	3 297,82	37,36
627800 – Prestations de services bancaires	19 802,31	0,05	23 311,94	0,06	-3 509,63	-15,06
628120 – Cotisations ec	49 657,75	0,12	59 624,76	0,14	-9 967,01	-16,72
628121 – Cotisations oec stagiaires	2 510,00	0,01	1 638,00		872,00	53,24
628130 – Cotisations crcc	299 012,70	0,71	348 423,28	0,83	-49 410,58	-14,18
628140 – Pee frais de gestion	10 600,21	0,03	9 526,61	0,02	1 073,60	11,27
628163 – H3c contribution annuelle	100 619,02	0,24	125 271,85	0,30	-24 652,83	-19,68
628190 – Autres cotisations	38 648,76	0,09	14 637,36	0,03	24 011,40	164,04
628201 – Débarras, archivage	69 961,47	0,17	58 787,66	0,14	11 173,81	19,01
628202 – Nettoyage des locaux	90 203,30	0,21	89 409,32	0,21	793,98	0,89
628203 – Personnel extérieur securite et gar	1 373,09		669,74		703,35	105,02
628205 – Travaux de reprographie			2 107,00	0,01	-2 107,00	-100,00
628409 – Autres frais de recrutement de pers	16 305,31	0,04	42 715,67	0,10	-26 410,36	-61,83
Autres achats et charges externes	9 912 475,85	23,42	9 897 843,06	23,65	14 632,79	0,15
VALEUR AJOUTÉE	28 913 859,73	68,31	27 842 598,00	66,54	1 071 261,73	3,85
633340 – Participation employeur formation a	149 867,88	0,35	164 589,78	0,39	-14 721,90	-8,94
633500 – Taxe d'apprentissage (verst libér.)	100 624,46	0,24	95 291,24	0,23	5 333,22	5,60
635110 – Taxe professionnelle			137 130,00	0,33	-137 130,00	-100,00
635111 – Cfe	62 596,00	0,15			62 596,00	
635112 – Cvae	78 459,00	0,19			78 459,00	
635141 – Taxe véhicule de stés– associés	4 151,00	0,01	3 978,83	0,01	172,17	4,33
635142 – Taxe sur les vehicules des societes	19 504,00	0,05	9 655,59	0,02	9 848,41	102,00
635143 – Taxe/les vehic. des societes admin.	393,00		357,75		35,25	9,85
637100 – Contribution sociale de solidarité	39 043,00	0,09	35 704,27	0,09	3 338,73	9,35
637810 – Agefiph technique	61 956,00	0,15	46 328,00	0,11	15 628,00	33,73
Impôts, taxes et verst assimilés	516 594,34	1,22	493 035,46	1,18	23 558,88	4,78
641100 – Salaires appointements commissions	13 070 437,72	30,88	12 611 786,48	30,14	458 651,24	3,64
641200 – Congés payés	-128 697,97	-0,30	27 183,14	0,06	-155 881,11	-573,45
641312 – Bonus n verses – tech.	200 950,62	0,47	182 017,74	0,43	18 932,88	10,40
641313 – Bonus n–1 verses – assoc	1 301 802,37	3,08	1 072 314,13	2,56	229 488,24	21,40
641314 – Primes exceptionnelles n versees –	4 750,00	0,01	20 000,00	0,05	-15 250,00	-76,25
641320 – Variation provision prime exception	2 135,86	0,01	-6 979,86	-0,02	9 115,72	-130,60
641321 – Primes exceptionnelles versees – te	3 750,00	0,01	18 335,18	0,04	-14 585,18	-79,55
641410 – Ind.licenciemt et transactionnelle	16 782,52	0,04	183 504,33	0,44	-166 721,81	-90,85
641420 – Indemnites expatriation assoc.			3 550,00	0,01	-3 550,00	-100,00
641430 – Indemnites depart a la retraite adm	169 828,50	0,40			169 828,50	

Soldes Intermédiaires de Gestion détaillés

	du 01/09/24 au 31/08/25 12 mois	%	du 01/09/23 au 31/08/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
641450 – Indemnités compensatrices de cp/rtt	227 936,54	0,54	154 186,36	0,37	73 750,18	47,83
641460 – Indemnités transactionnelles tech	83 211,00	0,20	113 610,88	0,27	-30 399,88	-26,76
641470 – Indemnités licenciement tech	64 724,25	0,15			64 724,25	
641490 – Avantages en nature	142 435,28	0,34	147 542,32	0,35	-5 107,04	-3,46
641499 – Transfert de charges assoc.	-142 435,28	-0,34			-142 435,28	
641500 – Supplément familial	40 946,86	0,10			40 946,86	
641610 – Intéressement	1 797 163,54	4,25	1 466 118,54	3,50	331 045,00	22,58
641620 – Variation provision intéressement a	76 448,72	0,18	315 863,13	0,75	-239 414,41	-75,80
645100 – Cotisations à l'urssaf	4 937 432,71	11,67	4 435 854,50	10,60	501 578,21	11,31
645200 – Cotisations aux mutuelles	278 354,87	0,66	262 244,44	0,63	16 110,43	6,14
645310 – Cotisations retraites (cadres)	1 180 860,53	2,79	1 126 344,84	2,69	54 515,69	4,84
645350 – Cavec	58 378,30	0,14	64 310,39	0,15	-5 932,09	-9,22
645500 – Cotisations art.83 – arial	42 504,57	0,10	88 310,98	0,21	-45 806,41	-51,87
645860 – Variation chges sociales s/prov.cp	-71 039,39	-0,17	11 960,60	0,03	-82 999,99	-693,95
645870 – Variation cs s/prov.primes	-1 053,37		7 839,37	0,02	-8 892,74	-113,44
645880 – Variation chges sociales s/intéress	-251,00		-13 288,39	-0,03	13 037,39	-98,11
647120 – Part patronale tickets restaurant t	255 534,00	0,60	188 160,00	0,45	67 374,00	35,81
647200 – Comité d'entreprise	40 161,11	0,09	48 804,44	0,12	-8 643,33	-17,71
647500 – Médecine du travail et pharmacie	36 999,25	0,09	39 589,40	0,09	-2 590,15	-6,54
648900 – Autres charges de personnel techniq	71 961,75	0,17	123 107,32	0,29	-51 145,57	-41,55
Charges de personnel	23 762 013,86	56,14	22 692 270,26	54,23	1 069 743,60	4,71
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	4 635 251,53	10,95	4 657 292,28	11,13	-22 040,75	-0,47
781500 – Repris.s/provis.risques & charges	170 000,00	0,40	300 000,00	0,72	-130 000,00	-43,33
781740 – Repris.s/prov.dépréc. créances	446 877,13	1,06	334 317,68	0,80	112 559,45	33,67
781745 – Repris.s/prov.dépréc.aut.créances	52 000,00	0,12			52 000,00	
791900 – Autres transferts de charges d'expl			147 542,32	0,35	-147 542,32	-100,00
Reprises s/ charges et Transferts	668 877,13	1,58	781 860,00	1,87	-112 982,87	-14,45
758000 – Produits divers gestion courante	898,02		478,95		419,07	87,50
Autres produits	898,02		478,95		419,07	87,50
681110 – Dot. amort. s/immobil. incorporel.	2 813,71	0,01	6 663,99	0,02	-3 850,28	-57,78
681121 – Dot.amort.installations & agencs	361 402,86	0,85	347 888,26	0,83	13 514,60	3,88
681500 – Dot. prov. risques & ch. exploit.	70 000,00	0,17	410 000,00	0,98	-340 000,00	-82,93
681740 – Dot. prov. dépréc. créances clients	523 732,62	1,24	271 603,99	0,65	252 128,63	92,83
681745 – Dot. prov. dépréc. autres créances			52 000,00	0,12	-52 000,00	-100,00
Dot. amortissements et provisions	957 949,19	2,26	1 088 156,24	2,60	-130 207,05	-11,97
651100 – Redevances de marque carl	35 214,00	0,08	34 153,00	0,08	1 061,00	3,11
654100 – Pertes sur créances de l'exercice	59 383,47	0,14	1 140,00		58 243,47	NS
658000 – Charges diverses gestion courante	119,54		368,28		-248,74	-67,54
Autres charges	94 717,01	0,22	35 661,28	0,09	59 055,73	165,60
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 252 360,48	10,05	4 315 813,71	10,31	-63 453,23	-1,47
761100 – Revenus des titres de participation	1 436 257,00	3,39	1 327 259,22	3,17	108 997,78	8,21
766000 – Gains de change	286,79		10 761,52	0,03	-10 474,73	-97,34
768000 – Autres produits financiers	59 668,84	0,14	74 950,11	0,18	-15 281,27	-20,39
768900 – Autres produits financiers			43,11		-43,11	-100,00
Produits financiers	1 496 212,63	3,54	1 413 013,96	3,38	83 198,67	5,89
661160 – Intérêts sur emprunts et dettes	158 561,29	0,37	145 038,29	0,35	13 523,00	9,32
661500 – Intérêts comptes courants dépôts cr	151 905,00	0,36	191 878,00	0,46	-39 973,00	-20,83

Soldes Intermédiaires de Gestion détaillés

	du 01/09/24 au 31/08/25 12 mois	%	du 01/09/23 au 31/08/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
666000 – Pertes de change	2 386,35	0,01	5 796,21	0,01	-3 409,86	-58,83
Charges financières	312 852,64	0,74	342 712,50	0,82	-29 859,86	-8,71
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	5 435 720,47	12,84	5 386 115,17	12,87	49 605,30	0,92
775200 – Pmts éléments corporels cédés			542,23		-542,23	-100,00
778800 – Produits exceptionnels divers			113,31		-113,31	-100,00
Produits exceptionnels			655,54		-655,54	-100,00
671220 – Amendes et penalites non deductible			80,00		-80,00	-100,00
Charges exceptionnelles			80,00		-80,00	-100,00
Résultat exceptionnel			575,54		-575,54	-100,00
691000 – Participation des salariés	595 988,00	1,41	595 923,30	1,42	64,70	0,01
Participation des salariés	595 988,00	1,41	595 923,30	1,42	64,70	0,01
695100 – Impôts sur les bénéfices	941 291,00	2,22	939 186,00	2,24	2 105,00	0,22
695200 – Contribution additionnelle à l'impôt	5 884,00	0,01	5 814,00	0,01	70,00	1,20
699820 – Crédit d'impôt famille	-58 280,00	-0,14	-56 000,00	-0,13	-2 280,00	4,07
699830 – Crédit impôt mécénat	-54 300,00	-0,13	-80 232,00	-0,19	25 932,00	-32,32
699840 – Crédit impôt flotte vélo	-3 111,00	-0,01	-10 962,00	-0,03	7 851,00	-71,62
Impôts sur les bénéfices	831 484,00	1,96	797 806,00	1,91	33 678,00	4,22
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 008 248,47	9,47	3 992 961,41	9,54	15 287,06	0,38

Tableau de financement

Capacité d'autofinancement

	31/08/2025	31/08/2024
Résultat net	4 008 248	3 992 961
+ Dotations aux amortissements	364 217	354 552
+ Dotations aux provisions	70 000	410 000
+ Dotations pour dépréciation des actifs	523 733	323 604
- Reprises sur charges calculées	668 877	634 318
- Prix de cession d'immobilisations (775)		542
= Capacité d'autofinancement	4 297 321	4 446 258

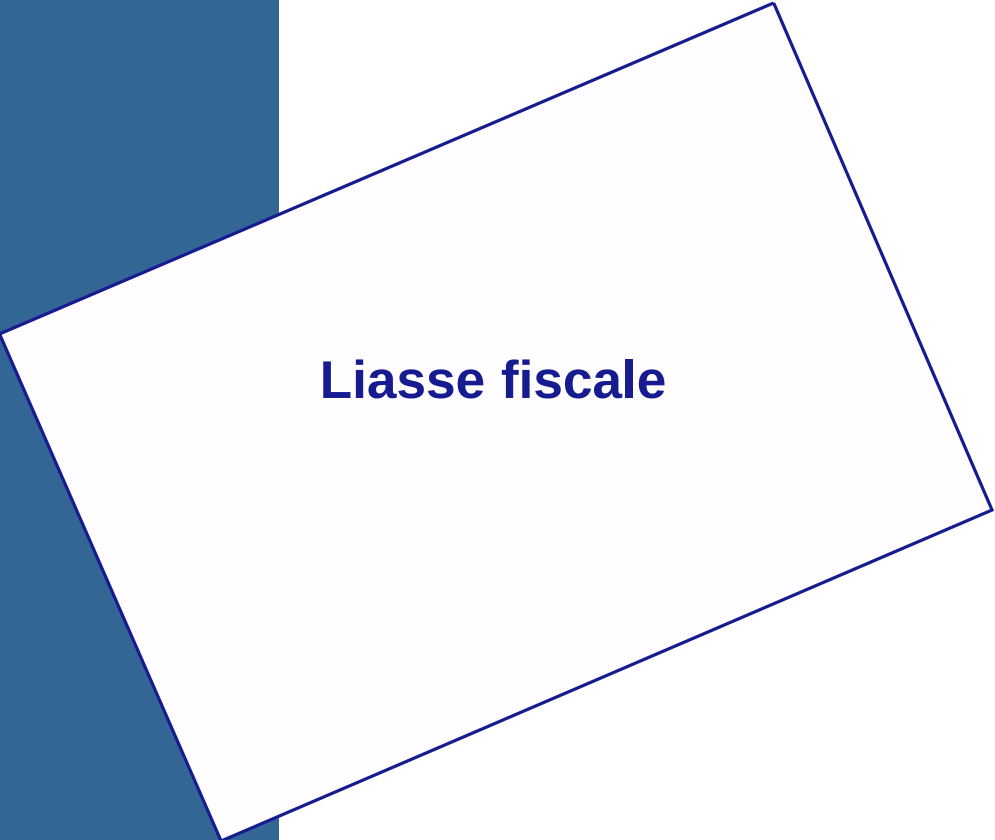
Variation du fonds de roulement net global

	Ressources	Emplois
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	4 297 321	
- Réduction des fonds propres		
Autofinancement disponible	4 297 321	
Cessions et réduction de l'actif immobilisé	26 867	
Apports en fonds propres, en comptes courants et versements par les associés		
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail		
Subventions d'investissement		
Total des ressources	4 324 187	
EMPLOIS		
Distributions mises en paiement		3 187 961
Remboursement de comptes courants et versements aux associés		241 863
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens pris en crédit-bail)		322 011
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement en capital d'emprunts et contrats de crédit-bail		1 143 940
Total des emplois		4 895 775
Variation du fonds de roulement net global		571 588

Tableau de financement

Variation du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	31/08/2025	31/08/2024	Besoins	Dégagements
Variation des actifs				
Stocks et en-cours	1 940 046	2 637 292		697 246
Avances et acomptes versés sur commandes	62 052	193 311		131 259
Comptes clients, comptes rattachés	7 586 700	7 431 225	155 476	
Autres créances	437 048	335 304	101 744	
Comptes de régularisation	243 866	23 696	220 170	
Variation des dettes				
Avances et acomptes reçus sur commandes	220 511	197 643		22 868
Fournisseurs, comptes rattachés	2 314 210	2 187 248		126 962
Dettes fiscales et sociales	8 905 249	8 975 284	70 035	
Autres dettes	23 854	44 030	20 176	
Comptes de Régularisation				
Dégagement net de fonds de roulement				410 735
Variation de la trésorerie active	97 305	258 097		160 792
Variations de la trésorerie passive	641	580		61
Variation nette de trésorerie				160 853
Variation du fonds de roulement net global				571 588



Liasse fiscale



Déclaration de résultat 2065

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2025

Exercice ouvert le	01/09/2024	et clos le	31/08/2025	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SAS FORVIS MAZARS	
SIRET	3 5 1 4 9 7 6 4 9 0 0 0 8 4
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
109 Rue TETE D'OR	
69006 LYON	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:		
	SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Activités comptables	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	----------------------	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	3 765 166	Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV à long terme imposables à 15 %		PV exonérées art. 238quindecies	
----------------------------------	--	----------------------------	--	---------------------------------	--	-----------------------------------	--	---------------------------------	--

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A		☐	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 <i>quindecies</i> A	☐	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i>	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>sepdecies</i>	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas)	☐	Plus–values exonérées relevant du taux à 15 %	☐
Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 <i>quaterdecies</i>	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quindecies</i>	☐	Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 <i>duodecies</i>		☐	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Nom et coordonnées du prestataire :	ECF	Visueur conventionné	Visa : CGA
du comptable : SAS FORVIS MAZARS			
109 Rue TETE D'OR 69006 LYON			Tél : 04.26.84.52.52.
du conseil :			Tél :
du CGA ou du viseur conventionné :			Tél :
N° d'agrément :			

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065				N° 2065 bis-SD 2025		
I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS								
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		Payées par la société elle-même		a3	992 961	Payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						(d)		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						(e)		
						(f)		
						(g)		
						(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						(j)	3 992 961	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)		3 992 961
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.		Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :				
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1				Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8	
K DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
RÉMUNÉRATIONS		Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)						
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)						
MVLT imposées		à 0 %		à 15 %		à 19 %		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
MVLT imputée sur les PVLТ de l'exercice								
MVLT réalisée au cours de l'exercice								
MVLT restant à reporter								
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS								
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice								
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice								

IMPOSITION MINIMALE MONDIALE DES GROUPES (Pilier 2)

2065INT
2025

SAS FORVIS MAZARS
351497649 IS1

I – ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4	
1 – Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258 (art. 223 quinquies C–I–1 du CGI), cocher la case :	
2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné un autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258, indiquer le nom, l’adresse et le SIREN de l’entité désignée :	
ou le numéro d’identification :	
3 – Si vous êtes l’entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258 par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C–2 du CGI), cocher la case : Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l’adresse et le SIREN de la société tête de groupe :	
ou le numéro d’identification :	
4 – Si vous n’êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258, indiquer la désignation, l’Etat de résidence et le SIREN de l’entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :	
ou le numéro d’identification :	
II – ENTREPRISES DANS LE CHAMP D’APPLICATION DE L’IMPOSITION MINIMALE MONDIALE DES GROUPES (Pilier 2)	
1 – Vous êtes dans le champ de l’article 223 VL du CGI ou vous sortez du champ de l’article 223 VL du CGI au titre de l’exercice déclaré ?	
2 – Vous êtes, au sens des règles d’imposition minimale mondiale des groupes l’entité mère ultime ou une entité constitutive autre que l’entité mère ultime Si vous n’êtes pas la mère ultime veuillez indiquer le nom, l’Etat de résidence et le SIREN de l’entité mère ultime	
ou le numéro d’identification : Date d'ouverture de l'exercice : Date de clôture de l'exercice :	
3 – Vous déposez, au titre de cet exercice la déclaration d’informations au titre de l’impôt complémentaire (art. 223 WW du CGI), cocher la case : Sinon, veuillez indiquer le nom, l’Etat de résidence et le SIREN de l’entité qui est désignée pour le dépôt de la déclaration d’informations au nom de votre entreprise	
ou le numéro d’identification : Vous déposiez la déclaration d’informations au titre de l’impôt complémentaire de l’exercice précédent, mais n’en déposez plus au titre de cet exercice, cochez la case	
4 – Si vous êtes l’entité désignée par le groupe comme redevable de l’impôt national complémentaire (INC) à raison de la sous-imposition des entités d’investissement et des entités d’investissement d’assurance (4e alinéa du IV de l’art. 223 WF du CGI), veuillez indiquer, le nom, l’adresse et le numéro d’identification fiscale (SIREN le cas échéant) de toutes les entités d’investissement et entités d’investissement d’assurance du groupe résidentes en France.	
ou le numéro d’identification :	
5 – Vous déposez au titre de cet exercice le relevé de liquidation de l’impôt complémentaire (art. 1679 decies du CGI), cocher la case : Le cas échéant, indiquer le nom, l’adresse et le SIREN de l’entité désignée pour déposer le relevé de liquidation au titre de l’impôt national complémentaire (INC) ou de la règle des bénéfices insuffisamment imposés (RBI)	
Vous déposiez un relevé de liquidation au titre de l’impôt complémentaire de l’exercice précédent, mais n’en déposez plus au titre de cet exercice, cocher la case :	

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

SAS FORVIS MAZARS
351497649 IS1

Au titre de l'année N

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	
	PME au sens communautaire	

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Réduction d'impôt au titre du mécénat	54 300
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos	3 111

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montant versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOTS AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
CI famille	58 280

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	
			Voir état annexe			

[illegible]



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2069-FA-SD
(2025)

CREDIT IMPOT FAMILLE

(Article 244 quarter F du code général des impôts)

Le formulaire n° 2069-FA-SD est à déposer auprès du service des impôts des entreprises et une copie doit être adressée dans le même délai au ministre chargé de la famille¹ (art 49 septies YC annexe III au CGI)

Année civile	2	0	2	5
--------------	---	---	---	---

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Dénomination de l'entreprise :	SAS FORVIS MAZARS	N° SIREN : 351497649
		Nature de l'activité exercée : Activités comptables
Adresse :	109 Rue TETE D'OR 69006 LYON	
Nom et adresse du déclarant (pour les exploitants individuels)		

SOCIÉTÉ BÉNÉFICIAIRE DU RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS (COCHER LA CASE)

☐

Dénomination de la société mère :	
Adresse :	
N° SIREN :	

I – DÉTERMINATION DES DEPENSES OUVRANT DROIT À CRÉDIT D'IMPÔT²

Dépenses ayant pour objet de financer la création et le fonctionnement d'établissements mentionnés aux deux premiers alinéas de l'article L 2324-1 du code de la santé publique et assurant l'accueil d'enfants de moins de trois ans de leurs salariés	1	116 560
Déduction des subventions publiques reçues à raison des dépenses ouvrant droit à crédit d'impôt ³	2	
Crédit d'impôt (ligne 1 – ligne 2) x 50 %	3	58 280

Dépenses engagées au titre de l'aide financière de l'entreprise mentionnée aux articles L 7233-4 et L 7233-5 du code du travail	4	
Déduction des subventions publiques reçues à raison des dépenses ouvrant droit à crédit d'impôt ³	5	
Crédit d'impôt (ligne 4 – ligne 5) x 25 %	6	

II – CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT

Montant du crédit d'impôt (lignes 3 + 6)	7	58 280
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupement assimilés (reporter le montant indiqué ligne 13)	8	
Montant total du crédit d'impôt plafonné à 500 000 € (somme des lignes 7 + 8 dans la limite de 500 000 €)	9	58 280

¹ L'exemplaire à destination du ministre de la famille est à transmettre à l'adresse suivante : Bureau des familles et de la parentalité – Sous-direction de l'enfance et de la famille – Direction générale de la Cohésion Sociale – 14, avenue Duquesne – 75350 PARIS SP 07

² Porter les dépenses engagées au titre d'une année civile.

³ Les subventions qui peuvent être directement rattachées à une dépense particulière doivent être déduites des bases de calcul du crédit d'impôt calculé au titre de la dépense à laquelle elles sont rattachées. Les subventions qui ne peuvent pas être rattachées à une dépense particulière doivent être réparties entre chaque catégorie de dépenses éligibles au prorata de celles-ci.

III – EMPLOI DE CERTAINES DEPENSES OUVRANT DROIT A CREDIT D'IMPOT

Nombre de places financées en établissements mentionnés aux deux premiers alinéas de l'article L. 2324-1 du code de la santé publique et assurant l'accueil des enfants de moins de trois ans des salariés		10	
Nombre d'heures de garde d'enfants financées au titre de l'aide financière de l'entreprise mentionnée aux articles L. 7233-4 et L. 7233-5 du code du travail	En accueil collectif ⁴	11	
	En accueil individuel ⁵	12	

IV – PARTICIPATIONS DES SOCIÉTÉS DÉCLARANTES DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
Montant total du crédit d'impôt dérogé		13

V– UTILISATION DU CRÉDIT D'IMPÔT

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés: reporter le montant du crédit d'impôt déterminé ligne 9 sur le relevé de solde n° 2572-SD et sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

Les demandes de restitution du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr

Entreprises individuelles: reporter le montant du crédit d'impôt déterminé ligne 9 sur la ligne prévue à cet effet des déclarations n° 2042 C-PRO et n° 2069-RCI-SD.

Répartition du crédit d'impôt famille entre les associés de la société de personnes (ou assimilée) ⁶

Nom et adresse des associés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
Total		

⁴ Par exemple : crèche, halte-garderie, micro-crèche.

⁵ Par exemple : garde au domicile d'un assistant maternel, en maison d'assistant maternel, au domicile des parents.

⁶ Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans le crédit d'impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci-avant peuvent prétendre au bénéfice de ce crédit d'impôt. Dès lors, le total de la répartition entre les associés peut être différent du montant déterminé ligne 17.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
RÉDUCTION D'IMPÔT MECENAT
(Articles 200 et 238 bis du code général des impôts)

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration de réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif de la réduction d'impôt mécénat.

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025 ou année ¹

Dénomination de l'entreprise	SAS FORVIS MAZARS
Adresse	109 Rue TETE D'OR 69006 LYON
N° Siren	351497649

SOCIÉTÉ BÉNÉFICIAIRE DU RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS (COCHER LA CASE) ☐

Dénomination de la société mère	
Adresse	
N° Siren	

Chiffre d'affaires de l'exercice	1	43 022 544	Plafond de déductibilité (20 000€ ou ligne 1 x 5 %) ²	2	215 113
----------------------------------	---	------------	---	---	---------

I – DÉPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE OUVRANT DROIT À RÉDUCTION D'IMPÔT

Versements effectués au profit d'œuvres ou organismes ³	3	90 500
• Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ⁴	3b	
• Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	3c	
• Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME ⁵	3d	
• Dont dépenses inférieures ou égales au plafond (montant ligne 3 limité au montant ligne 2)	4	90 500
• Dont dépenses supérieures au plafond (ligne 3 – ligne 4 si montant ligne 3 > montant ligne 2)	5	
Dépenses engagées en vue de l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants qui sont inscrites à un compte d'actif immobilisé (article 238 bis AB du CGI)	6	
Plafonnement des dépenses [(ligne 6 dans la limite des montants (ligne 2 – ligne 4)]	7	

II – APPRÉCIATION DU MONTANT DES DÉPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE AU REGARD DU PLAFOND DE DÉDUCTIBILITÉ

Plafond de déductibilité utilisé (ligne 4 + ligne 7)	8	90 500
Montant maximum des excédents de versement des exercices antérieurs pouvant être pris en compte (ligne 2 – ligne 8)	9	124 613

1 Pour les entreprises individuelles.

2 Le plafond de 20 000 €, alternatif à celui de 5% du chiffre d'affaires, s'applique aux versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2020. Les entreprises peuvent appliquer au choix le plafond de 20 000 € ou celui de 5 pour mille du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé.

3 Les entreprises qui effectuent au cours d'un exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt déclarent à l'administration fiscale le montant et la date de ces dons et versements, l'identité des bénéficiaires ainsi que, le cas échéant, la valeur des biens et services reçus, directement ou indirectement, en contrepartie. La transmission de ces informations s'effectue sur un tableau annexe du formulaire n° 2069-RCI-SD. L'obligation déclarative complémentaire ayant été intégrée à la déclaration n° 2069-RCI-SD, l'absence de dépôt de cette déclaration est sanctionnée par une amende fiscale prévue au second alinéa du 1 de l'article 1729 B du CGI.

4 Montant des dons et versements consentis à des organismes agréés dans les conditions prévues à l'article 1649 nonies du code général des impôts et dont le siège est situé dans un État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. Lorsque ces dons et versements ont été effectués au profit d'un organisme non agréé et situé dans un État précédemment cité, la réduction d'impôt fait l'objet d'une reprise, sauf lorsqu'il est produit dans le délai de dépôt de la déclaration les pièces justificatives attestant que cet organisme poursuit des objectifs et présente des caractéristiques similaires aux organismes dont le siège est situé en France. Pour les entreprises à l'impôt sur les sociétés : reporter le montant des dons consentis à ces organismes sur le relevé de solde n° 2572-SD.

5 Les dons et versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2021 au profit des fédérations ou unions d'organismes visés au 4 de l'article 238 bis du CGI ouvrent droit au bénéfice de la réduction d'impôt sous réserve qu'elles présentent une gestion désintéressée et réalisent exclusivement des prestations non rémunérées au bénéfice de leurs membres.

III – PRISE EN COMPTE DES VERSEMENTS EFFECTUÉS AU TITRE D’EXERCICES ANTÉRIEURS ET REPORTABLES

Ce tableau est servi uniquement si l’entreprise dispose d’excédent de versement constaté au cours d’exercices antérieurs et si au cours de l’exercice considéré, la somme des versements effectués au titre des articles 238 bis et 238 bis AB du CGI est inférieure au plafond de déductibilité.

	Totalité des excédents de versements constatées au cours des exercices précédents imputables ⁵	Limite de prise en compte des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents ⁶		Excédents imputés ⁷		Excédents restant à imputer ⁸ (colonne 1 - colonne 3)
	1	2		3		4
N-5		A		10		
N-4		B (A-10)		11		
N-3		C (B-11)		12		
N-2		D (C-12)		13		
N-1		E (D-13)		14		
				15	Total	

IV – DÉTERMINATION DU MONTANT DE LA REDUCTION D’IMPÔT

Dépenses inférieures ou égales au plafond de déductibilité (reporter ligne 4)	16	90 500
• Dont fraction des versements inférieure ou égale à 2 millions d’euros	17	90 500
• Dont fraction des versements supérieure à 2 millions d’euros	18	
• Dont fraction des versements ouvrant droit à une réduction au taux de 60% sans application du seuil de 2 millions d’euros ⁹	19	
Excédents des années antérieures imputés (reporter ligne 15)	20	
• Dont excédents des années antérieures ouvrant droit à une réduction de 60 % ¹⁰	21	
• Dont excédents des années antérieures ouvrant droit à une réduction de 40 %	22	
Réduction d’impôt de l’exercice ¹¹ [ligne 17 + ligne 19 + ligne 21] x 60 % + [ligne 18 + ligne 22] x 40%	23	54 300

Entreprises individuelles : les montants déterminés lignes 3b, 3c et 23 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069–RCI–SD et celui déterminé ligne 32 sur la déclaration n° 2042–C–PRO.

Entreprises soumises à l’impôt sur les sociétés : les montants déterminés lignes 3b, 3c et 23 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069–RCI–SD et sur le relevé de solde n° 2572–SD.

V – RÉPARTITION DE LA RÉDUCTION D’IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ DE PERSONNES (OU ASSIMILÉE)¹²

Nom et adresse des associés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part de la réduction d’impôt
Total		

VI – UTILISATION DE LA REDUCTION D’IMPÔT MECENAT (A SERVIR UNIQUEMENT PAR LES ENTREPRISES SOUMISES A L’IMPÔT SUR LES SOCIETES)

Montant de l’impôt dû au titre de l’exercice avant imputation de la réduction d’impôt	24	
Montant de la réduction d’impôt mécénat (Report du montant porté ligne 23)	25	54 300
Montant de l’impôt dû après imputation de la réduction d’impôt (montant case 24 – montant case 25 si case 24 > case 25)	26	
Montant du solde de réduction d’impôt non imputée sur l’impôt (montant case 25 – montant case 24 si case 25 > case 24)	27	54 300

⁵ Reporter la totalité des excédents imputables y compris les montants supérieurs au plafond déterminé ligne 9.
⁶ Reporter case A, le montant de l’excédent imputable limité au montant porté ligne 9.
Dans l’hypothèse où le montant porté dans la colonne 1 est inférieur au montant porté colonne 2, reporter sur les années suivantes dans la colonne 2 le reliquat de la limite de prise en compte des excédents.
⁷ Le montant d’excédents imputés est égal au montant de la colonne 1 dans la limite du montant de la colonne 2.
⁸ Ces montants seront reportés sur la prochaine déclaration.
⁹ Les montants versés au profit de certains organismes sans but lucratif définis à la deuxième phrase du 2 de l’article 238 bis du CGI ouvrent droit au taux de 60 % sans application du seuil de 2 millions d’euros. Ces montants ne doivent pas être pris en compte dans les versements portés ligne 17 et 18.
¹⁰ Le taux de réduction d’impôt applicable aux excédents de versements des années antérieures est le taux auxquels ils ont ouvert droit à la réduction d’impôt en application du premier alinéa du 2 de l’article 238 bis du CGI.
¹¹ Montant à reporter sur la déclaration n° 2069–RCI–SD.
¹² Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l’exploitation au sens du 1° bis du I de l’article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans le crédit d’impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci–avant peuvent prétendre au bénéfice de ce crédit d’impôt. Dès lors, le total de la répartition entre les associés peut être différent du montant déterminé ligne 23.

Tableaux fiscaux Réel Normal

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :SAS FORVIS MAZARS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 109 Rue TETE D'OR 69006 LYON		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 3 5 1 4 9 7 6 4 9 0 0 0 8 4		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 31/08/2025		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	19 992
		Fonds commercial (1) AH	AI	5 773 671
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	1 336 932
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	10 844 798
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	
		Prêts BF	BG	729 477
		Autres immobilisations financières* BH	BI	311 382
	TOTAL (II) BJ		BK	1 356 924
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	1 940 045
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	62 052
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	626 112
		Autres créances (3) BZ	CA	3 449 498
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	
		Disponibilités CF	CG	97 304
		Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	243 865
Comptes de régularisation	TOTAL (III) CJ	CK	626 112	12 753 355
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1A	1 983 036	32 274 743
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS FORVIS MAZARS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 986 008.....)			DA	5 986 008	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	61 811	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	598 600	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	965	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	551 725	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	4 008 248	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	11 207 359	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	792 562	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	792 562	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	4 860 394	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	3 950 602	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	220 511	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 314 209	
	Dettes fiscales et sociales			DY	8 905 249	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	23 854	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	20 274 821		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	32 274 743		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	16 378 870
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	640	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>SAS FORVIS MAZARS</u>						Néant ☐ *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	42 771 278	FH	251 266	FI	43 022 544		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	42 771 278	FK	251 266	FL	43 022 544		
	Production stockée*				FM	(697 245)			
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	668 877			
	Autres produits (1) (11)				FQ	898			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	42 995 073	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	13 411 438	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	516 594	
	Salaires et traitements*						FY	16 932 170	
	Charges sociales (10)						FZ	6 829 843	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { – dotations aux amortissements (14) – dotations aux provisions*						GA	364 216
								GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	523 732
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	70 000	
	Autres charges (12)						GE	94 717	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	38 742 713	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	4 252 360		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	1 436 257	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	59 668	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN	286	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	1 496 212	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	310 466	
	Différences négatives de change						GS	2 386	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	312 852	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 183 359		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	5 435 720		

Désignation de l'entreprise		SAS FORVIS MAZARS		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	595 988		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	831 484		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	44 491 286		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	40 483 037		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	4 008 248		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	1 495 925	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	151 905	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	35 214	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS FORVIS MAZARS**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations		
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	5 793 663	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9		KJ		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1		KM		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2		KP		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3		KS		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	2 221 931	KW	KX	45 813
		Matériel de transport*		KY	109 174	KZ	LA	10 971
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	792 259	LC	LD	18 841
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ		
	Avances et acomptes		LK		LL	LM		
	TOTAL III	LN	3 123 365	LO		LP	75 625	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
		Autres participations	8U	10 665 485	8V		8W	179 314
Autres titres immobilisés		1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières		1T	1 000 654	1U		1V	67 072	
TOTAL IV		LQ	11 666 139	LR		LS	246 386	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	20 583 168	ØH		ØJ	322 011
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		
						Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4		
						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	5 793 663	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM	2 267 745	MO	
		Matériel de transport	IV		MP	120 144	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	811 100	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NF	
	TOTAL III	IY		NG	3 198 989	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		ØW	
		Autres participations	IØ		ØX	10 844 798	ØZ	
Autres titres immobilisés		II		2B		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2	26 866	2E	1 040 860	2G		
TOTAL IV		I3	26 866	NJ	11 885 659	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	20 878 312	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/08/2025

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS FORVIS MAZARS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS FORVIS MAZARS</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	17 178	PF	2 813	PG		PH	19 992		
TOTAL I		RK	17 178	RM	2 813	RN		RO	19 992		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	653 425	QE	237 916	QF		QG	891 341		
	Matériel de transport	QH	54 018	QI	34 674	QJ		QK	88 692		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	268 086	QM	88 812	QN		QO	356 898		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU	975 529	QV	361 402	QW		QX	1 336 932		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		QN	992 708	OP	364 216	OQ		OR	1 356 924		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4				
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W3				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	X1				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL				NM			NO			
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS FORVIS MAZARS</u>								Néant ☐ *
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D			
		6E	6F	6G	6H			
		02	03	04	05			
		9U	9V	9W	9X			
		06	07	08	09			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A			
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises { – d'exploitation – financières – exceptionnelles	UE	UF						
	UG	UH						
	UJ	UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ^e du C.G.I.						10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
---	--

[illegible]

AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION	
-------------------------------------	--

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FORVIS MAZARS										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP	729 477	UR		US	729 477		
	Autres immobilisations financières			UT	311 382	UV		UW	311 382		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	757 913		757 913				
	Autres créances clients			UX	6 828 786		6 828 786				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	81 201		81 201				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	283 719		283 719				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC	3 012 450		3 012 450				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	72 126		72 126				
	Charges constatées d'avance			VS	243 865		243 865				
	TOTAUX			VT	12 320 924	VU	11 280 064	VV	1 040 860		
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD	57 354						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	26 866						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y								
Autres emprunts obligataires (1)			7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	640		640					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	4 859 754		1 184 314		3 675 440			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A								
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	2 314 209		2 314 209					
Personnel et comptes rattachés			8C	4 598 404		4 598 404					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	1 972 612		1 972 612					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	122 731		122 731					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	2 015 163		2 015 163					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	196 337		196 337					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J								
Groupe et associés (2)			VI	3 950 602		3 950 602					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	23 854		23 854					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ								
Produits constatés d'avance			8L								
TOTAUX			VY	20 054 310	VZ	16 378 870		3 675 440			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	1 143 940	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : SAS FORVIS MAZARS										Néant ☐		* Exercice N. clos le : 31/08/2025			
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	4 008 248		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	166 240	XE	190 288			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	24 048					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX		XW				
	Amendes et pénalités			WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												I7	831 484		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7		K7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							I8				
				- imposées au taux de 0 %									ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme									WN		
				- Plus-values soumises au régime des fusions									WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)												XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)			SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)			SW		WQ	731 217			
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3			
										TOTAL I	WR	5 761 237			
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)									WV		
				- imposées au taux de 0 %									WH		
				- imposées au taux de 19%									WP		
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures									WW		
				- imputées sur les déficits antérieurs									XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %												I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * (Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A		71 813						XA	1 364 444			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)														ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.												ZY		
	Majoration d'amortissement*												XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation (FRR) (art 44 quinquies A)	HT		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5			XF			
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	OV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA						
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	1F		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC						
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)												XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)			X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)			YI		XG	631 627			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)			YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)			YL						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)			YB		Dont deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)			YH						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)			YC		Créance dégagee par le report en arriere de deficit			ZI						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)			YD											
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH	1 996 071			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)										XI	3 765 166		XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*													XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN	3 765 166		XO		

SAS FORVIS MAZARS

Cegid Group

SAS FORVIS MAZARS

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS FORVIS MAZARS</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	677 378
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN		YO
			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

*	Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
		L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SAS FORVIS MAZARS</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { – Réserve légale – Autres réserves		ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			OD	3 992 961		Dividendes		ZD		
	Prélèvements sur les réserves			OE			Autres répartitions		ZE	3 992 961	
							Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZF		
	TOTAL I			OF	3 992 961		TOTAL II		ZG		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail					J7			YQ		
	– Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	– Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	– Sous-traitance								YT	5 411 854	
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois					J8	1 482 888		XQ	1 686 360	
	– Personnel extérieur à l'entreprise								YU	1 363 799	
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	391 056	
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV	27 745	
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					ES	458 862		ST	4 530 621	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	13 411 438	
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	141 055	
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques					ZS			9Z	375 539	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	516 594	
T.V.A.	– Montant de la T.V.A. collectée								YY	9 063 163	
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	2 542 315	
DIVERS	– Montant brut des salaires *								ØB	15 139 483	
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS		
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	3 . 40 %	
	– Numéro du centre de gestion agréé *			XP		– Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0		
									ZR	1	
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies								RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS FORVIS MAZARS						Néant ☒ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*			
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS FORVIS MAZARS					Néant	☒	*
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)							
Origine			Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie						
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)						
	sur 10 ans						
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)						
	TOTAL 1						
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1					
		N-2					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1					
		N-2					
		N-3					
		N-4					
		N-5					
		N-6					
		N-7					
		N-8					
	N-9						
	TOTAL 2						

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FORVIS MAZARS

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % **①** ou 12,8 % **②** .

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) **①** *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) **①** *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS FORVIS MAZARS					Néant ☐ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1			965		
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3			965		
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7			965		
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5 ^e , 6 ^e , 7 ^e alinéas de l'art. 39-1-5 ^e du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFip N° 2059-E 2025

Désignation de l'entreprise : SAS FORVIS MAZARS

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/09/2024 et clos le : 31/08/2025 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	279
Dont apprentis	YF	11
Dont handicapés	YG	1
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	43 022 544
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	43 022 544

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	898
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	898

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	3 676 620
Variation négative des stocks	OQ	697 245
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	8 251 929
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	94 717
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	12 720 513

IV Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	30 302 929

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	30 302 929

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	228
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	585 000 000
Période de référence	GY	0 1 / 0 9 / 2 0 2 4 GZ 3 1 / 0 8 / 2 0 2 5
Date de cessation	HR	/ /

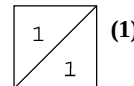
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/08/2025

N° SIRET

3 5 1 4 9 7 6 4 9 0 0 0 8 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS FORVIS MAZARS

ADRESSE (voie) 109 Rue TETE D'OR

CODE POSTAL 69006

VILLE LYON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 332 522

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 34

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 34

Total des lignes P1 + P2 P5 35

Total des lignes P3 + P4 P6 332 556

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination FORVIS MAZARS SA

N° SIREN (si société établie en France) 784824153 % de détention 99.98 Nb de parts ou actions 332 522

Adresse : N° 45 Voie Rue Kléber

Code Postal 92300 Commune LEVALLOIS PERRET Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté
chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/08/2025

N° SIRET 3 5 1 4 9 7 6 4 9 0 0 0 8 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS FORVIS MAZARS

ADRESSE (voie) 109 Rue TETE D'OR

CODE POSTAL 69006 VILLE LYON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 8

Forme juridique SASU Dénomination FORVIS MAZARS SAFIREC

N° SIREN (si société établie en France) 401351036 % de détention 100.00

Adresse : N° 245 Voie Avenue Rene Cassin

Code Postal 73290 Commune LA MOTTE SERVOLEX Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination FORVIS MAZARS

N° SIREN (si société établie en France) 341030740 % de détention 100.00

Adresse : N° 5 Voie AVENUE de Verdun

Code Postal 26011 Commune VALENCE CEDEX Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination FORVIS MAZARS CDM

N° SIREN (si société établie en France) 411084874 % de détention 100.00

Adresse : N° 441 Voie Rue Charles de Gaulle

Code Postal 38920 Commune CROLLES Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination FORVIS MAZARS CONSEIL FINANCE

N° SIREN (si société établie en France) 839197852 % de détention 100.00

Adresse : N° 109 Voie RUE DE LA TETE D'OR

Code Postal 69006 Commune LYON 6 Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination FORVIS MAZARS

N° SIREN (si société établie en France) 334213790 % de détention 100.00

Adresse : N° 2 B Voie Avenue Pierre de Coubertin

Code Postal 38170 Commune SEYSSINET PARISSET Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination FORVIS MAZARS

N° SIREN (si société établie en France) 428288484 % de détention 100.00

Adresse : N° 7 Voie Avenue DU PRE FELIN

Code Postal 74940 Commune ANNECY LE VIEUX Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination FORVIS MAZARS ENTREPRENEURS

N° SIREN (si société établie en France) 377706890 % de détention 100.00

Adresse : N° 2B Voie Avenue Pierre de Coubertin

Code Postal 38170 Commune SEYSSINET PARISSET Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination FORVIS MAZARS ENTREPRENEURS

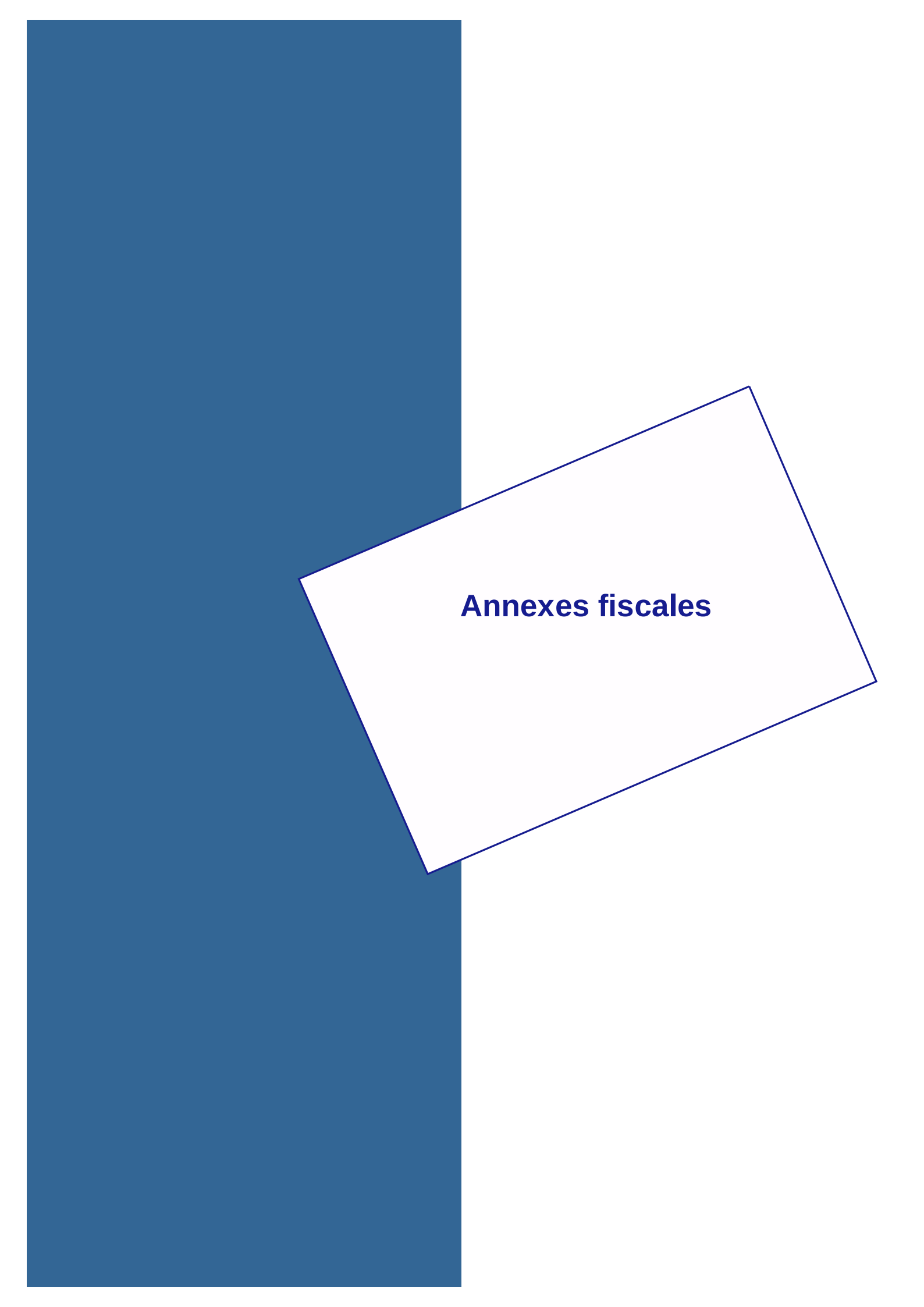
N° SIREN (si société établie en France) 534124839 % de détention 100.00

Adresse : N° 109 Voie

Code Postal 69006 Commune LYON 06 Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Annexes fiscales

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC



Désignation de l'entreprise SAS FORVIS MAZARS

109 Rue TETE D'OR

69006 LYON

[illegible]

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY



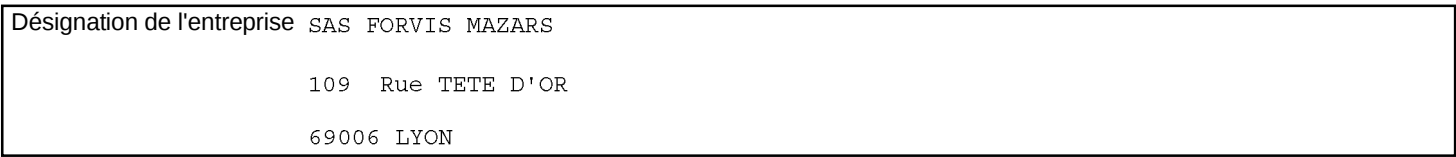
Désignation de l'entreprise SAS FORVIS MAZARS

109 Rue TETE D'OR

69006 LYON

[illegible]

CA20CHAAVA

[illegible]

ETAT DE SUIVI DES SURSIS ET DES REPORTS D'IMPOSITION

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :
Complément de désignation ou prénom :
forme juridique ou titre :
N° / Type / Libellé voie :
Complément de distribution :
Lieu-dit / hameau :
Code postal / Ville :
Pays :

CHAPPELET TURQUIN & ASSOCIES

SELARL

75001 PARIS
FRANCE

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :
Complément de désignation ou prénom :
forme juridique ou titre :
N° / Type / Libellé voie :
Complément de distribution :
Lieu-dit / hameau :
Code postal / Ville :
Pays :

FORVIS MAZARS

SAS
109, Rue TETE D'OR

69006 LYON
FRANCE

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)
Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)
Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)
Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)
Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)
Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)
Apports réalisés par les SCP ou les sociétés civiles agricoles (art. 151 octies A du CGI)

X

Date de réalisation de l'opération : 28/08/1996

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES					
BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial		661 448			
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations					
Autres immobilisations financières					
SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES					
BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Install.techniques, mat.et out. industr.					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210B du CGI lorsque l'apporteur a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à l'article 210 B à un apport de branche complète d'activité.

ETAT DE SUIVI DES SURSIS ET DES REPORTS D'IMPOSITION

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :
Complément de désignation ou prénom :
forme juridique ou titre :
N° / Type / Libellé voie :
Complément de distribution :
Lieu-dit / hameau :
Code postal / Ville :
Pays :

MAZARS VALENCE

SELAS
5, Avenue de Verdun

26000 VALENCE
FRANCE

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :
Complément de désignation ou prénom :
forme juridique ou titre :
N° / Type / Libellé voie :
Complément de distribution :
Lieu-dit / hameau :
Code postal / Ville :
Pays :

FORVIS MAZARS

SAS
109, Rue TETE D'OR

69006 LYON
FRANCE

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)
Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)
Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)
Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)
Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)
Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)
Apports réalisés par les SCP ou les sociétés civiles agricoles (art. 151 octies A du CGI)

X

Date de réalisation de l'opération : 11/09/2009

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES					
BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial		530 095			
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations	1 271 843	1 258 000			
Autres immobilisations financières					
SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES					
BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Install.techniques, mat.et out. industr.					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210B du CGI lorsque l'apporteur a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à l'article 210 B à un apport de branche complète d'activité.

Cegid Group

ETAT DE SUIVI DES SURSIS ET DES REPORTS D'IMPOSITION

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :
Complément de désignation ou prénom :
forme juridique ou titre :
N° / Type / Libellé voie :
Complément de distribution :
Lieu-dit / hameau :
Code postal / Ville :
Pays :

TURQUIN ET BUTHURIEUX

139, Rue Vendome

69006 Lyon

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :
Complément de désignation ou prénom :
forme juridique ou titre :
N° / Type / Libellé voie :
Complément de distribution :
Lieu-dit / hameau :
Code postal / Ville :
Pays :

FORVIS MAZARS

SAS
109, Rue TETE D'OR

69006 LYON
FRANCE

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)
Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)
Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)
Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)
Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)
Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)
Apports réalisés par les SCP ou les sociétés civiles agricoles (art. 151 octies A du CGI)

X

Date de réalisation de l'opération : 29/08/1996

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES					
BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial		868 965			
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations					
Autres immobilisations financières					
SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES					
BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Install.techniques, mat.et out. industr.					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210B du CGI lorsque l'apporteur a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à l'article 210 B à un apport de branche complète d'activité.

ETAT DE SUIVI DES SURSIS ET DES REPORTS D'IMPOSITION

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :
Complément de désignation ou prénom :
forme juridique ou titre :
N° / Type / Libellé voie :
Complément de distribution :
Lieu-dit / hameau :
Code postal / Ville :
Pays :

B & B CONSEILS

16, Rue Grillon

69006 Lyon
FRANCE

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :
Complément de désignation ou prénom :
forme juridique ou titre :
N° / Type / Libellé voie :
Complément de distribution :
Lieu-dit / hameau :
Code postal / Ville :
Pays :

FORVIS MAZARS

SAS
109, Rue TETE D'OR

69006 LYON
FRANCE

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)
Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)
Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)
Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)
Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)
Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)
Apports réalisés par les SCP ou les sociétés civiles agricoles (art. 151 octies A du CGI)

X

Date de réalisation de l'opération : 01/09/2000

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES					
BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial					954 743
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations					
Autres immobilisations financières					
SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES					
BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Install.techniques, mat.et out. industr.					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210B du CGI lorsque l'apporteur a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à l'article 210 B à un apport de branche complète d'activité.

ETAT DE SUIVI DES SURSIS ET DES REPORTS D'IMPOSITION

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :
Complément de désignation ou prénom :
forme juridique ou titre :
N° / Type / Libellé voie :
Complément de distribution :
Lieu-dit / hameau :
Code postal / Ville :
Pays :

GUERARD VIALA

29, Rue Bonnel

69100 Villeurbanne
FRANCE

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :
Complément de désignation ou prénom :
forme juridique ou titre :
N° / Type / Libellé voie :
Complément de distribution :
Lieu-dit / hameau :
Code postal / Ville :
Pays :

FORVIS MAZARS

SAS
109, Rue TETE D'OR

69006 LYON
FRANCE

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)
Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)
Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)
Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)
Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)
Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)
Apports réalisés par les SCP ou les sociétés civiles agricoles (art. 151 octies A du CGI)

X

Date de réalisation de l'opération : 01/09/2001

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES					
BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations					
Autres immobilisations financières					115 876
SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES					
BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Install.techniques, mat.et out. industr.					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210B du CGI lorsque l'apporteur a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à l'article 210 B à un apport de branche complète d'activité.

ETAT DE SUIVI DES SURSIS ET DES REPORTS D'IMPOSITION

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :
Complément de désignation ou prénom :
forme juridique ou titre :
N° / Type / Libellé voie :
Complément de distribution :
Lieu-dit / hameau :
Code postal / Ville :
Pays :

EXPERTS ET CONSEILS DEVELOPPEMENTS

4, Rue Paul Valérien

38170 Seyssinet Pariset
FRANCE

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :
Complément de désignation ou prénom :
forme juridique ou titre :
N° / Type / Libellé voie :
Complément de distribution :
Lieu-dit / hameau :
Code postal / Ville :
Pays :

FORVIS MAZARS

SAS
109, Rue TETE D'OR

69006 LYON
FRANCE

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)
Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)
Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)
Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)
Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)
Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)
Apports réalisés par les SCP ou les sociétés civiles agricoles (art. 151 octies A du CGI)

X

Date de réalisation de l'opération : 24/06/2013

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES					
BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial		1 848 352			
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains		818 000			
Participations					
Autres immobilisations financières					
SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES					
BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Install.techniques, mat.et out. industr.					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210B du CGI lorsque l'apporteur a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à l'article 210 B à un apport de branche complète d'activité.

Cegid Group

ETAT DE SUIVI DES SURSIS ET DES REPORTS D'IMPOSITION

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :
Complément de désignation ou prénom :
forme juridique ou titre :
N° / Type / Libellé voie :
Complément de distribution :
Lieu-dit / hameau :
Code postal / Ville :
Pays :

MAZARS METZ

13, Avenue du Pré Félin

74940 Annecy le vieux
FRANCE

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :
Complément de désignation ou prénom :
forme juridique ou titre :
N° / Type / Libellé voie :
Complément de distribution :
Lieu-dit / hameau :
Code postal / Ville :
Pays :

FORVIS MAZARS

SAS
109, Rue TETE D'OR

69006 LYON
FRANCE

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)
Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)
Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)
Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)
Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)
Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)
Apports réalisés par les SCP ou les sociétés civiles agricoles (art. 151 octies A du CGI)

X

Date de réalisation de l'opération : 01/09/2018

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES					
BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial		586 225			
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations					
Autres immobilisations financières					
SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES					
BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Install.techniques, mat.et out. industr.					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210B du CGI lorsque l'apporteur a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à l'article 210 B à un apport de branche complète d'activité.

Cegid Group



Documents complémentaires

Emerson Audit

Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
27 rue de Berri - 75008 Paris
418 009 726 R.C.S. Paris

FORVIS MAZARS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Société par actions simplifiée au capital de 5 986 008 euros
Siège social : 109 rue de Tête d'Or
69451 LYON CEDEX 06
351 497 649 R.C.S. LYON

Exercice clos le 31 août 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2025

À l'Assemblée générale de la société FORVIS MAZARS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FORVIS MAZARS relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes présente la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et l'estimation des travaux en-cours. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires et de l'estimation des travaux en-cours. Nous nous sommes assurés que la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes fournit une information appropriée.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 août 2025 s'établit à 10 844 799 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Titres de participation et autres titres immobilisés ». Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité.

Le fonds commercial, dont le montant net figurant au bilan au 31 août 2025 s'établit à 5 773 672 euros, est évalué à son coût d'acquisition et est déprécié selon les modalités décrites dans la note « Fonds commercial ». Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent la valeur vénale ou valeur d'usage.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives

lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 8 décembre 2025

Emerson Audit



Gabriel de VILLEPIN
Commissaire aux comptes inscrit
Membre de la compagnie de Paris

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2025	Net 31/08/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	19 992	19 992		2 814
Fonds commercial (1)	5 773 672		5 773 672	5 773 672
Autres immobilisations incorporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	3 198 990	1 336 933	1 862 057	2 147 835
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	10 844 799		10 844 799	10 665 485
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	729 478		729 478	698 990
Autres immobilisations financières	311 382		311 382	301 664
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	20 878 313	1 356 925	19 521 388	19 590 460
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	1 940 046		1 940 046	2 637 292
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	62 052		62 052	193 311
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	7 586 700	626 112	6 960 588	6 881 968
Autres créances	3 449 499		3 449 499	1 989 291
Charges constatées d'avance (3)	243 866		243 866	23 696
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	97 305		97 305	258 097
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 379 467	626 112	12 753 355	11 983 656
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - actif				
TOTAL GENERAL	34 257 780	1 983 037	32 274 743	31 574 116
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/08/2025	31/08/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 986 008	5 986 008
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	61 811	61 811
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	598 601	598 601
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	966	966
Autres réserves	551 726	551 726
Report à nouveau		-805 000
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	4 008 248	3 992 961
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11 207 360	10 387 073
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	792 562	892 562
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	792 562	892 562
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 860 395	6 004 274
Emprunts et dettes financières diverses (3)		2 886 002
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	220 511	197 643
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 314 210	2 187 248
Dettes fiscales et sociales	8 905 249	8 975 284
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		40 976
Autres dettes	3 974 457	3 054
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	20 274 821	20 294 481
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - passif		
TOTAL GENERAL	32 274 743	31 574 116
(1) Dont à plus d'un an (a)	3 675 440	4 874 014
(1) Dont à moins d'un an (a)	16 378 870	15 222 825
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	641	580
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Hors France	31/08/2025	31/08/2024
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	42 771 279	251 266	43 022 545	40 494 992
Chiffre d'affaires net	42 771 279	251 266	43 022 545	40 494 992
Production stockée			-697 246	1 350 564
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations. et provisions			668 877	781 860
Produits des cessions d'immobilisations				
Autres produits			898	479
Total produits d'exploitation (I)			42 995 074	42 627 895
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			13 411 439	14 002 958
Impôts, taxes et versements assimilés			516 594	493 035
Salaires			16 932 171	16 309 032
Cotisations sociales			6 829 843	6 383 238
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			364 217	354 552
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			523 733	323 604
Dotations aux provisions			70 000	410 000
Valeurs comptables des immobilisations cédées				
Autres charges			94 717	35 661
Total charges d'exploitation (II)			38 742 713	38 312 082
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			4 252 360	4 315 814
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			1 436 257	1 327 259
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			59 669	74 993
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change			287	10 762
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total produits financiers (V)			1 496 213	1 413 014
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			310 466	336 916
Différences négatives de change			2 386	5 796
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			312 853	342 713
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			1 183 360	1 070 301
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			5 435 720	5 386 115

Compte de résultat (suite)

	31/08/2025	31/08/2024
Produits exceptionnels (VII)		656
Charges exceptionnelles (VIII)		80
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		576
Participation des salariés aux résultats (IX)	595 988	595 923
Impôts sur les bénéfices (X)	831 484	797 806
Total des produits (I+III+V+VII)	44 491 286	44 041 565
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	40 483 038	40 048 603
BENEFICE OU PERTE	4 008 248	3 992 961
(3) Dont produits concernant les entités liées	1 495 926	74 950
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	151 905	191 878

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : FORVIS MAZARS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 32 274 743 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 4 008 248 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/10/2025.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/08/2025 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règlement ANC 2022-06

La Société a décidé d'appliquer par anticipation le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers pour établir ses comptes annuels à compter de l'exercice comptable 2024/2025 ouvert au 1er septembre 2024.

Contrat de Centralisation de trésorerie :

La société a conclu un contrat de centralisation de trésorerie avec la société Forvis Mazars SA (Siren 784 824 153), mettant en place une remontée quotidienne de la trésorerie via un compte reflet ayant pour contrepartie un compte courant vis-à-vis de Forvis Mazars SA. Le solde du compte bancaire est présenté à l'actif du bilan au poste « Autres créances » en cas de solde comptable débiteur et réciproquement au passif du bilan au poste « Autres dettes » en cas de solde comptable créditeur.

Au 31 août 2025, ce solde s'élève à 3 012 451 euros et est donc inclus dans le poste « Autres Créances ».

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Travaux en cours :

Les travaux en cours incluent les prestations de services rendues et non encore facturées.

L'estimation des travaux en cours et donc des produits liés aux prestations de services rendus est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer en fonction du degré d'avancement de la mission.

Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxe.

Les produits constatés d'avance et les travaux en cours font l'objet d'une compensation dans la présentation au bilan.

Ainsi, le solde net de ces deux éléments est présenté à la clôture de l'exercice au poste En-cours de production (biens et services) dans le cas où le solde est débiteur et au poste Produits constatés d'avance dans le cas où le solde est créditeur.

Règles et méthodes comptables

La contrepartie au titre de la variation de ces éléments par rapport à l'exercice précédent figure aux postes Production stockée et Production vendue (services) du Compte de résultat.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	5 773 672			5 773 672
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 992			19 992
Immobilisations incorporelles	5 793 664			5 793 664
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 221 932	45 813		2 267 745
- Matériel de transport	109 174	10 971		120 145
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	792 259	18 841		811 100
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 123 365	75 625		3 198 990
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	10 665 485	179 314		10 844 799
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 000 654	67 072	26 866	1 040 860
Immobilisations financières	11 666 140	246 386	26 866	11 885 659
ACTIF IMMOBILISE	20 583 169	322 011	26 866	20 878 313

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		75 625	246 386	322 011
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		75 625	246 386	322 011
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			26 866	26 866
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			26 866	26 866

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2025
Éléments achetés	3 925 318
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	1 848 353
Total	5 773 672

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU FORVIS MAZARS SAFIREC 73290 LA MOTTE SERVOLE	205 550	1 007 078	100,00	-486 823
SAS FORVIS MAZARS 26011 VALENCE CEDEX	1 575 000	2 055 029	100,00	205 864
SAS FORVIS MAZARS CDM 38920 CROLLES	272 000	305 733	100,00	39 093
SAS FORVIS MAZARS CONSEIL FINANCE 69006 LYON 6	10 000	277 721	100,00	207 792
SAS FORVIS MAZARS 38170 SEYSSINET PARISET	256 114	820 213	100,00	422 076
SAS FORVIS MAZARS 74940 ANNECY LE VIEUX	452 240	1 467 470	100,00	92 176
FORVIS MAZARS ENTREPRENEURS 38170 SEYSSINET PARI	100 000	655 983	100,00	338 071
FORVIS MAZARS ENTREPRENEURS 69006 LYON 06	1 143 000	1 461 134	100,00	217 443
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	10 844 798	10 844 798			1 436 254
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 178	2 814		19 992
Immobilisations incorporelles	17 178	2 814		19 992
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	653 425	237 917		891 342
- Matériel de transport	54 018	34 674		88 692
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	268 087	88 812		356 899
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	975 530	361 403		1 336 933
ACTIF IMMOBILISE	992 708	364 217		1 356 925

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 12 320 925 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :	1 040 860		1 040 860
Prêts	729 478		729 478
Autres	311 382		311 382
Créances de l'actif circulant :	11 280 065	11 280 065	
Créances Clients et Comptes rattachés	7 586 700	7 586 700	
Autres	3 449 499	3 449 499	
Charges constatées d'avance	243 866	243 866	
Total	12 320 925	11 280 065	1 040 860
Prêts accordés en cours d'exercice	57 354		
Prêts récupérés en cours d'exercice	26 866		

Produits à recevoir

	Montant
Clients fae hors groupe	120 000
Clients fae groupe	1 949 783
Fournisseurs - rrr à obtenir	72 126
Autres organismes sociaux produits	81 202
Total	2 223 110

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	601 257	523 733	498 877	626 112
Total	601 257	523 733	498 877	626 112
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		523 733	498 877	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 986 008,05 euros décomposé en 332 556 titres d'une valeur nominale de 18,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	332 556	18,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	332 556	18,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 18/12/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	3 992 961
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	3 992 961
Affectations aux réserves	
Distributions	3 992 961
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	3 992 961

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2025
Capital	5 986 008				5 986 008
Primes d'émission	61 811				61 811
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	598 601				598 601
Réserves générales	551 726				551 726
Réserves réglementées	966				966
Report à Nouveau	-805 000			-805 000	
Résultat de l'exercice	3 992 961	-3 992 961	4 008 248		4 008 248
Dividendes		3 992 961			
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	10 387 073		4 008 248	-805 000	11 207 360

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	640 000	70 000	170 000		540 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	252 562				252 562
Total	892 562	70 000	170 000		792 562
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		70 000	170 000		
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 20 054 310 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	641	641		
- à plus de 1 an à l'origine	4 859 754	1 184 314	3 675 440	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	3 950 603	3 950 603		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 314 210	2 314 210		
Dettes fiscales et sociales	8 905 249	8 905 249		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	23 854	23 854		
Produits constatés d'avance				
Total	20 054 310	16 378 870	3 675 440	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	1 143 940			
(**) Dont envers Groupe et associés	3 950 603			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fnp hors groupe	1 597 150
Fournisseurs fnp intra groupe	84 757
Dettes provis. pr congés à payer	480 410
Primes de bilan cap	2 437 387
Dettes prov.s/rémun.variables	1 549 691
Charges sociales s/congés à payer	196 968
Charges sociales sur primes sur rem	715 832
Charges sociales s/interesst	118 990
Taxe d apprentissage	8 272
Contribution economique territorial	65 000
Taxe sur les véhicules de tourisme	13 927
Organic à payer	38 262
Total	7 306 646

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	243 866		
Total	243 866		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	38 458 543	251 266	38 709 809
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	4 312 736		4 312 736
TOTAL	42 771 279	251 266	43 022 545

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/08/2025	31/08/2024
Produits financiers de participation	1 436 257	1 327 259
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	59 669	74 993
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change	287	10 762
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	1 496 213	1 413 014
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	310 466	336 916
Différences négatives de change	2 386	5 796
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	312 853	342 713
Résultat financier	1 183 360	1 070 301

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	5 435 720	831 484	4 604 236
+ Résultat exceptionnel			
- Participations des salariés	595 988		595 988
Résultat comptable	4 839 732	831 484	4 008 248
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25% fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 2 273 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
Participation 2025	601 674
C3S - 2025	39 043
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	640 717
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
Participation 2024	595 923
C3S - 2024	35 704
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	631 627
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	2 273
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25%.	

Effectif

Effectif moyen du personnel : 279 personnes dont 11 apprentis et 1 handicapé.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	263	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	17	
Ouvriers		
Total	279	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : FORVIS MAZARS

Forme : SA

Au capital de : 8 320 000 euros

Adresse du siège social :
45 Rue Kleber
92400 Levallois-Perret

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement de titres Mazars Galet Oldra	1 223 786
Autres engagements donnés	1 223 786
Total	1 223 786
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 355 120 euros

L'indemnité de départ volontaire à la retraite est définie par la convention collective des cabinets d' expertise comptable et de commissariat aux comptes. En cas de départ volontaire à l'âge de retraite, le salarié perçoit une indemnité de fin de carrière dont le montant est égal à 1/2 du dernier salaire mensuel à partir de 5 ans d'ancienneté dans le cabinet, et au-delà, cette indemnité est majorée de 1/10 de mois par année complète de présence.

Cette indemnité de fin de carrière est assujettie à charges sociales patronale et salariales.

Elle n'est plus exonérée d'impôt entre les mains du bénéficiaire depuis le 1er janvier 2010.

Elle est déterminée sur la base des éléments suivants :

Taux d'actualisation : 3,70%

Taux de croissance des salaires : 3,03%

Age de départ à la retraite : 65 ans

Taux de rotation du personnel : 18%

Table de taux de mortalité : INSEE TH-TF 2016-2018

Autres informations

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.

Emerson Audit

Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
27 rue de Berri - 75008 Paris
418 009 726 R.C.S. Paris

FORVIS MAZARS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Société par actions simplifiée au capital de 5 986 008 euros
Siège social : 109 rue de Tête d'Or
69451 LYON CEDEX 06
351 497 649 R.C.S. LYON

Exercice clos le 31 août 2025

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

À l'assemblée générale de la société FORVIS MAZARS,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Paris, le 8 décembre 2025

Emerson Audit



Gabriel de VILLEPIN
Commissaire aux comptes inscrit
Membre de la compagnie de Paris

FORVIS MAZARS

Société par actions simplifiée au capital de 5 986 008 euros
Siège social : 109 rue Tête d’Or CS 10363
69451 Lyon Cedex 06
351 497 649 RCS Lyon

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 DECEMBRE 2025**

Extrait

.../

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2025, s'élevant à	4 008 248 €
soit un bénéfice distribuable de	4 008 248 €
répartit comme suit :	
- Distribution d'un dividende global de	3 000 000 €
- Autres réserves.....	1 008 248 €
Soit 9,02€ par action	
TOTAL.....	4 008 248 €

Le dividende en numéraire serait mis en paiement, au siège social, à compter de la décision d’affectation du résultat.

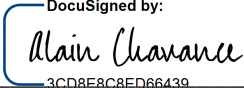
Conformément aux dispositions de l’article 243 bis du Code général des impôts, l’Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Montant global du dividende
2023-2024	3 992 961 €
2022-2023	3 687 662 €
2021-2022	4 217 985 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l’unanimité.

.../

Certifié conforme.

DocuSigned by:

3CD8E8C8ED66439...
Alain CHAVANCE
Président